



# Terres Civiles

La non-violence au quotidien

Trimestriel d'information et d'échanges édité par le Centre Martin Luther King

décembre 2004 - No 27



*Clins d'oeil tirés  
de précédents numéros*

J.A.B. 1004 LAUSANNE  
Retour: CMLK, Rue de Genève 52

## «35 ans du CMLK» Cahier spécial no 2, pp. 5-20

Service civil : des réponses  
édifiantes, p. 2

Formation à la résolution non-  
violente des conflits - Un projet  
«multiplicateur», p. 4

Plaisir de lire, p 21

Prisonniers et prisonnières  
pour la paix ? Liste d'honneur  
pour l'année 2004, p. 22-23

### Vos annonces personnalisées dans Terres Civiles !

Les tarifs sont fixés en fonction de votre conscience. Merci de prendre contact avec le secrétariat (021/661.24.34 ou [info@cmlk.ch](mailto:info@cmlk.ch)).

Délai de rédaction : 4 février  
Parution fin mars 2005

La rédaction se réserve le droit de ne pas prendre en considération une proposition en désaccord avec le but du journal.

## IMPRESSUM

« Terres Civiles » est un trimestriel édité par le Centre Martin Luther King, association romande sans but lucratif pour la non-violence active.

Abonnement : Fr. 25.-/4 nos ou compris dans la cotisation de membre.

Le CMLK vit pour l'essentiel des contributions de ses membres et de personnes sympathisantes. Cotisation pour une année civile : Fr. 60.- et Fr. 30.- pour les « petit budget », Fr. 90.- ou 45.- pour une cotisation familiale. Les dons et autres soutiens sont les bienvenus. Pour un soutien régulier en tant que marraine ou parrain, merci de prendre contact avec le secrétariat.

**Responsable de la présente édition :**  
Sandrine Bavaud

**Ont apporté leur contribution :**  
Philippe Beck, Violetta Fasanari Bourquin, Roger Gaillard, Samuel Grenier, Jean Grin, Olivier Lange, Michel Mégard, Marc Monney, Michel Monod, Jean-Luc Moulet, Anne-Lise Visinand.

**Impression :** Imprimerie coopérative CRIC-Print, 1700 Fribourg

**Pour nous contacter :**  
Centre Martin Luther King  
52, rue de Genève  
1004 Lausanne - Suisse  
Téléphone : 021 661 24 34  
Télécopieur : 021 661 24 36  
Courrier électronique : [info@cmlk.ch](mailto:info@cmlk.ch)  
Sur Internet : <http://www.cmlk.ch>  
Compte postal : 10-22368-6

## Service civil : des réponses édifiantes

Cet été, le Conseil fédéral a répondu à l'interpellation<sup>1</sup> bienvenue de Liliane Maury Pasquier sur les programmes prioritaires<sup>2</sup> et les contributions à payer à la Confédération<sup>3</sup>.

Sans répondre à la question de savoir s'il était judicieux de ne pas avoir consulté les établissements d'affectation, le Conseil fédéral a rappelé que l'astreinte à une longue période d'affectation dans un programme prioritaire était compensée pour les civilistes par de plus grandes libertés dans la planification de leur service. Un argument un peu fort. Certes, si les civilistes étaient déjà contraints à une longue période d'affectation, le chiffre est passé de 120 à 180 jours et le choix de leur engagement a été fortement limité. De plus, si les civilistes ne sont plus astreints à une longue période dans la première année de leur service, ils doivent désormais le terminer à 34 ans et non plus à 42 ans.

Par le biais de la généralisation des programmes prioritaires, le service civil ne risque-t-il pas de perdre en diversité thématique, en qualité de motivation ? Absolument pas puisqu'il est désormais question d'employer des personnes de manière plus ciblée à la réalisation de tâches d'intérêt public. Vive la langue de bois !

N'existe-il pas un risque que les personnes en service dans les programmes prioritaires privent les demandeurs d'emploi ? Ces programmes ont été avalisés par une Commission de reconnaissance ! Alors que les programmes prioritaires touchent en premier lieu les soins et l'assistance aux personnes handicapées en homes et les ateliers et l'encadrement de personnes vivant dans les EMS, n'est-il justement pas question à l'heure actuelle de coupes budgétaires dans ces domaines ? Que faut-il penser de la présence des syndicats dans cette commission ?

La nouvelle ordonnance sur le service civil ne constituerait-elle pas d'autres menaces sur son existence ? Aucunement ! Tout a bien été calculé, le service civil permettant de renflouer davantage les caisses de la Confédération, les petits établissements d'affectation devant aussi payer une contribution depuis cet été. Un changement de régime répondant au mandat de la commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats visant à améliorer la couverture des frais dans l'exécution du service civil et à éliminer les inégalités de traitement qui existaient entre les différents établissements d'affectation. On le savait, mieux vaut être riche et bien portant. Peut-être que si la Confédération avait consulté les permanences service civil que certains coûts auraient été moindres, en mandatant par exemple nos services pour l'information ?

Mais finalement, le paiement des contributions par les petits établissements ne risque-t-il pas de contraindre un certain nombre d'entre eux à renoncer à l'occupation de civilistes ? Au Conseil fédéral de souligner que la contribution journalière a été réduite de Fr. 10.- à Fr. 8.- pour que la charge financière des petites entreprises ne devienne trop lourde. Merci pour la réponse ! Néanmoins, les associations à but non lucratif ne sont pas des entreprises et il est toujours question du passage de Fr. 0.- à Fr. 8.-.

En voici enfin une bonne réponse : Puisque les établissements bénéficient d'une « main-d'oeuvre bon marché » (c'est bien le mot utilisé), il est bien normal que les établissements payent une taxe en contrepartie ! Mais quels sont les objecteurs qui ont pu imaginer que les civilistes deviendraient une main-d'oeuvre bon marché ?

Les nouvelles contraintes introduites dans les ordonnances ne seraient-elles pas le moyen d'obtenir ce qui n'a pas pu se faire par la voie législative ?

*Sandrine Bavaud*

### NOTES

<sup>1</sup>Cf. <http://www.parlament.ch/afs/data/f/gesch/2004/f%5Fgesch%5F20043232.htm>

<sup>2</sup>Lieux d'affectation définis par la Confédération et pour lesquels les civilistes doivent obligatoirement travailler durant 180 jours depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004.

<sup>3</sup>Taxe que les établissements d'affectation doivent payer pour occuper un civiliste.

## SOMMAIRE

**4 Un projet «multiplicateur»**

Formation à la résolution non-violente des conflits pour formateurs et formatrices... bilan

**21 Plaisir de lire**

Les dernières sélections et nouveautés à notre service de prêt

**22 Prisonniers/ères pour la Paix**

Liste de l'IRG - Des actions à mener

**24 Agenda**

Formation, exposition, théâtre, soutien

**Spécial «35 ans du CMLK»**

**5** Le Service Civil pour la Paix

**6** Sept ans de service civil en Suisse

**8** Une demande de service civil

**9** Formation à la non-violence

**11** Une expo pour une grande décennie

**13** La non-violence et l'ère digitale

**15** Quelle place pour les femmes ?

**16** Boycott contre l'empire guerrier

**18** L'engagement de Michel Grenier

## EDITORIAL

**Le bulldozer et le grain de sable**

Plus de cent mille morts parmi la population irakienne : c'est à ce jour le coût humain, monstrueux, de la guerre déclenchée en mars 2003 par l'administration Bush, aux commandes de la plus puissante armée de tous les temps. Une équipe de faucons récemment réélus par une majorité de citoyens conditionnés à la peur du « terrorisme » et persuadés que seule la « force » (militaire) est à même de les sauver du Mal, puisque « Dieu » est à leurs côtés...

Face au bulldozer obtus d'une violence érigée en système, y compris dans les rapports économiques, il est plus que jamais nécessaire de (re)trouver individuellement et collectivement le goût et les moyens de résister. C'est à quoi travaillent, modestement mais inlassablement, des associations comme le Centre Martin Luther

King, qui finit dans ce numéro de fêter ses 35 ans d'activités avant de se lancer dans de nouvelles aventures sous son nouveau nom de Centre pour l'action non-violente. Vous pourrez découvrir en pages 5 à 18 le deuxième tome de notre Cahier spécial anniversaire, consacré notamment à la promotion du service civil et à nos offres de formation.

Alors que les militaires étasuniens engagés dans des opérations comme la bataille de Falloujah n'hésitent pas à tuer des blessés désarmés, sans risque d'être poursuivis pénalement sauf s'ils ont la malchance d'être filmés en flagrant délit<sup>1</sup>, des centaines d'objecteurs et d'insoumis de par le monde vont encore en prison pour « crime de paix ». Comme chaque année, nous leur rendons hommage en collaboration avec l'Internationale des Résistants à la

guerre : voir pages 22-23. Merci d'écrire à ces trublions ignorés des médias pour leur dire qu'ils ne sont pas seuls à garder l'espoir de construire une paix durable.

Merci à toutes et à tous de votre fidèle soutien au petit grain de sable que représente notre association. Notez encore que ce numéro de Terres Civiles est le dernier à paraître dans cette présentation : rendez-vous en mars pour une nouvelle formule graphique, avec la présentation de nouveaux projets.

*Roger Gaillard*

<sup>1</sup> Voir dans *Le Temps*, 17.11.2004, l'article de Richard Werly : « Les images des combats de Falloujah révèlent la face cachée de la victoire américaine »

## Un projet de formation «multiplicateur»

*Cet été a eu lieu une formation de formatrices et formateurs à la résolution non-violente des conflits ; lancée par le CMLK, portée essentiellement par nos amis de FormAction<sup>1</sup>, appuyée par l'Université de Paix (Namur) et l'IFMAN Normandie. Un événement très attendu, puisque c'était la première formation de ce type depuis 1999 !*

Violences dans la rue, violences racistes, violence des jeunes, violences conjugales, violence institutionnelle... Les atteintes à l'intégrité et à la sécurité préoccupent de plus en plus notre société. De nombreuses personnes et institutions cherchent à promouvoir l'alternative de la non-violence.

Aussi avons-nous vu croître considérablement le nombre de demandes de forma-

mées (types de groupes et d'attentes, résistances...). D'autre part, une formation étant à la fois un processus de groupe et une transmission de savoirs, il convenait d'être attentifs à ces deux plans.

### *Quelle spécificité pour former à la non-violence ?*

La «pédagogie des adultes» pour une formation à la non-violence n'est pas radicalement spécifique, on s'en doute ! Techniques d'animation, connaissances de la dynamique des groupes, outils de mise en situation... sont des généralités utilisées largement au-delà de ce contexte.

Le thème de la non-violence conduit quand même à mettre un accent particulier sur certains aspects : la «pédagogie» employée se doit d'être elle-même non-violente, donc respectueuse des participant-e-s, partant d'où ils sont, utilisant énormément le groupe, les rétroactions entre participants...

Un autre plan de cette congruence était de fonctionner en réseau international de compétences : c'est ainsi que nous avons eu l'immense joie de collaborer pour la première fois avec nos collègues Elisabeth Maheu, de l'IFMAN Normandie, et Julie Artus, de l'Université de Paix de Namur.

### *Quels résultats ?*

Huit jours d'une rare intensité ! Participant-e-s et formateurs/trices auraient aimé poursuivre les dialogues, multiplier les expériences... Cela, nous le réaliserons comme nous pourrons, au fil du temps à venir.

Pour le moment - et en attendant que des «visites évaluatives en situation de

formation» nous permettent de clore la certification de nos participant-e-s -, nous avons la joie de pouvoir compter sur une belle brochette de nouveaux collègues ; plusieurs participeront déjà au «Cycle de formation CMLK-PBI-MIR» 2004-05. D'autres démarrent des projets en propre. La non-violence est en marche, pas de doute !

*Philippe Beck*

*Avec l'aide des autres animateurs/trices*

<sup>1</sup>FormAction est l'association professionnelle de 3 formatrices et formateurs proches du CMLK : Chantal Furrer Rey, Fernand Veuthey et Philippe Beck.



Les tortues, un exercice d'appréciation mutuelle.

tion dans le domaine de la gestion non-violente des conflits. Le Centre Martin Luther King, par exemple, est sollicité par les milieux les plus divers : enseignants, éducateurs, travailleurs sociaux, parents... La poignée de formatrices et formateurs actuellement actifs dans ce domaine ne suffisent plus toujours à la tâche. Il était donc indispensable d'y former de nouvelles personnes.

### *Former des formateurs...*

#### *Qu'est-ce que ça veut dire ?*

Pour nous, il s'agissait d'aider les participant-e-s à progresser sur trois axes : l'acte de formation (contexte, processus d'apprentissage, outils d'animation...); la personne formatrice (motivations, savoir être, déontologie...); les personnes for-

### **Des chiffres et des lettres... de noblesse**

- 13 participant-e-s : 9 de Suisse et 4 de France, 6 femmes et 7 hommes, âgés de 29 à 59 ans.
- Animation assurée par deux formateurs et une formatrice suisses, une française et une belge.
- 2 modules de 4 jours, totalisant une soixantaine d'heures de travail, plus une journée de visite évaluative sur le terrain.
- Deux ans d'efforts, 688 courriers électroniques échangés !
- Budget : fr. 29'000 environ, couvert à 60 % par les participant-e-s et à 40 % par des associations amies (cf. *infra*).
- Un projet porté par le Centre Martin Luther King pour la Suisse, l'IFMAN pour la France, et l'Université de Paix à Namur pour la Belgique, et préparé par FormAction (3 formateurs/trices proches du CMLK).
- Un immense merci à nos partenaires pour leur soutien publicitaire, logistique ou financier : en France Non-Violence XXI ; en Suisse CMLK, Action de Carême, Eirene, PBI, «La Pelouse» à Bex, CSAJ, E-Changer, MIR, MJSR, Village de la Paix.

# 35 ans du CMLK

## RECITS, TEMOIGNAGES, ARCHIVES...

Le Service Civil pour la Paix, p. 5 - Sept ans de service civil en Suisse, p. 6 - Une demande de service civil, p. 8 - Formation à la non-violence, p. 9 - Une exposition pour une grande décennie, p. 11 - La non-violence dans l'ère digitale, p. 13 - Quelle place pour les femmes ?, p. 15 - Boycott contre l'empire guerrier, p. 16 - L'engagement de Michel Grenier. p. 18

## Le Service Civil pour la Paix

*Le service civil pour la paix a pour but premier la prévention et la gestion non-violente des conflits. Peinant à trouver une réelle légitimité, d'autres formes de service civil ont encouragé sa reconnaissance grandissante.*

Faire la paix par le service plutôt que par la guerre, tel a été le rêve du vaudois Pierre Cérésole. En refusant l'armée comme objecteur de conscience, puis en créant en 1920 le Service Civil International (SCI), il a voulu concrétiser son rêve. Grâce à de nombreux chantiers, organisés par le SCI, des jeunes de toutes nationalités peuvent se rencontrer et fraterniser dans une oeuvre commune en faveur de ceux qui en ont le plus besoin.

Son idée était de remplacer l'usage de la violence par le rétablissement de relations pacifiques entre les pays. C'est à partir de cette conception que des jeunes socialistes ont lancé la première initiative populaire fédérale pour une « Suisse sans armée et une politique globale de paix ». En rassemblant, en novembre 1989, 35,6% de votes favorables, cette initiative a obtenu un succès inattendu. Ce résultat a probablement eu son influence sur l'acceptation en mars 95, par les Chambres fédérales, de créer un service civil.

La loi sur le SC est entrée en vigueur en 1996, se limitant aux objecteurs de conscience. Elle est toutefois encore loin du rêve de Pierre Cérésole d'un service pour la paix. C'est ce que constate Roger Gaillard, alors secrétaire du Centre Martin Luther King, dans un appel adressé aux membres du Centre le 14 février 1996 :

- 1) Le service civil proposé est national au lieu d'être international.
- 2) Il est réservé à des hommes aptes au service militaire au lieu d'être ouvert à tous les volontaires, hommes et femmes.

### Quelques notions :

- **Service civil (SC) :** Le service civil est un « service de remplacement » dans le sens où il n'est pas une vraie alternative à l'armée ; un examen de conscience est notamment exigé. Il a une durée de 1,5 fois celle du service militaire. De nombreux jeunes accomplissent leur service dans les domaines de la santé, de l'aide sociale, de l'agriculture de montagne, de la coopération au développement ou de la protection de l'environnement. Il est pour l'instant réservé aux conscrits suisses.

Plus d'informations à disposition sur [www.cmlk.ch](http://www.cmlk.ch).

- **Service civil international (SCI) :** Créé par Pierre Cérésole en 1920, le SCI s'engage pacifiquement pour le droit des minorités, le développement durable et l'échange interculturel. Le SCI soutient des projets écologiques, sociaux et culturels dans le monde entier. Un point fort est la mise en place et le développement de projets bilatéraux en Europe de l'Est. Tout adhérent volontaire, homme ou femme, peut postuler et s'investir dans un projet. Ce service ne constitue pas un service de remplacement à l'armée.

Plus d'informations sur [www.scich.org](http://www.scich.org). Merci à Martin Leschhorn du SCI à Berne.

- **Le service civil volontaire pour la paix (SCP) :** Le SCP a pour but la prévention et la gestion des conflits. Il est en projet au niveau de l'Union Européenne. Actuellement en Suisse, PBI (Peace Brigades International) et PW (Peacewatch Switzerland) remplissent en partie ce rôle mais sans être institutionnels. De caractère civil, il s'offre à des volontaires femmes et hommes. L'intervention peut être effectuée dans la coopération technique, l'aide au développement ou avec des organismes humanitaires. Les volontaires peuvent participer en tant qu'observateurs lors d'élections, intervenir pour le rétablissement de la justice, coopérer aux domaines sanitaires et éducatifs.

Pour les pacifistes, le SCP constitue un idéal. L'objectif serait de parvenir à la reconnaissance de ce service et par là même de permettre notamment aux objecteurs de pouvoir choisir librement le SCP, comme une vraie alternative à l'armée.

L'exemple du « European Network for Civil Peace Services » sur [www.en-cps.org](http://www.en-cps.org). Plus d'informations également sur le site du GSSA [www.gssa.ch](http://www.gssa.ch). Merci à Stefan Luzi du GSSA à Zürich.

Marc Money

3) Il a pour but le bien-être de notre nation au lieu d'être aussi une force de paix entre les nations.

### *Une Suisse peu encline aux propositions associatives*

Le Centre Martin Luther King s'est alors efforcé de modifier la loi pour faire du service civil un véritable service pour la paix - une occasion de se former à la médiation et à la non-violence, avec de meilleures possibilités d'engagement dans les tâches de coopération, d'aide humanitaire et de développement durable - en lançant notamment un « manifeste ». Muni de 650 signatures, il a été remis à Berne en 1999, lors d'une session parlementaire.

Parallèlement le GSsA lançait une initiative populaire fédérale, « La solidarité crée la sécurité : pour un service volontaire pour la paix (SCP) ». L'idée était de permettre à l'ensemble des Suisses et non pas uniquement aux objecteurs de conscience, de travailler à la prévention des conflits et par là augmenter la sécurité. Cette proposition, couplée à l'initiative « Pour une politique de sécurité crédible et une Suisse sans armée », a été largement soutenue par le CMLK. Ces deux initiatives n'ont pas reçu l'aval de la Confédération et ont été balayées par le peuple en décembre 2001.



Pierre Cérésole

Le Département fédéral des Affaires étrangères a néanmoins créé, sur la base d'un arrêté du Conseil Fédéral du 14 décembre 2000, un « Pool d'Experts suisses pour la promotion civile de la Paix ». Ce PEP offre à des citoyens et citoyennes suisses, présentant le profil personnel et professionnel requis, la possibilité de participer pendant une période déterminée à une mission internationale de paix. Ces missions civiles sont engagées en partenariat avec les missions civiles de l'OSCE, de l'ONU, de l'UE et du Conseil de l'Europe.

### *Une vision européenne ouverte*

Contrairement à ce qui se passe en Suisse, des progrès significatifs sont observés dans plusieurs pays européens où une trentaine d'associations pour le service civil pour la paix (SCP) forment des volontaires pour des missions de contact et de médiation entre des parties en conflit. Elles sont regroupées dans le « Réseau européen pour le Service Civil pour la Paix » et demandent la création d'un SCP. Un projet commun se met en place à Chypre avec le soutien de l'Union européenne. Parallèlement, un autre réseau mondial, « Nonviolent Peace Force », prévoit d'envoyer une équipe au Sri Lanka. De plus la Commission européenne, outre des missions civiles existantes en Ukraine, dans le Caucase et en Bosnie envisage la création d'un « Corps européen civil pour la paix » dans le cadre de son programme de traitement civil des situations de crise et de prévention des conflits.

*Michel Monod*

*Formateur à la non-violence,  
membre actif du CMLK depuis 1968  
Juin 2003*

---

## Sept ans de service civil en Suisse... et alors ?

*L'introduction de la loi sur le service civil en 1996 a permis de changer la situation de nombreux jeunes, qui ne désiraient pas servir dans l'armée alors qu'ils avaient un conflit de conscience. Depuis son entrée en vigueur, le CMLK a activement participé à promouvoir et à défendre la qualité du service civil.*

Jusqu'en 1996, le service militaire était obligatoire en Suisse pour tous les citoyens de sexe masculin. Ceux qui ne voulaient pas faire le service militaire pour des raisons de conscience étaient condamnés à des peines de prison.

Aujourd'hui, le service militaire est toujours la règle, mais celle-ci s'est assouplie. La loi permet enfin aux objecteurs de conscience de se rendre utiles à leur pays en effectuant un «service civil de

remplacement», autrement dit, un service civil. Malheureusement, le libre choix n'existe pas ! Une demande écrite doit être déposée, dans laquelle le candidat au service civil doit expliquer clairement pour quelles raisons le service militaire n'est pas conciliable avec ses convictions profondes. De plus, considérés en Suisse, comme de «mauvais serviteurs», les civilistes doivent accomplir leur service sur une durée multipliée par 1.5 par

rapport au service militaire. Pourtant, le service civil permet à de nombreux jeunes d'effectuer un travail d'utilité publique dans différents domaines (santé, environnement, culture...).

Depuis le printemps 1997, le CMLK assure une permanence romande afin d'informer, conseiller et soutenir les candidats au service civil. A cet effet, une petite brochure intitulée «Service civil - l'alternative à l'armée», illustrée par

Mix et Remix, a été éditée, notamment en collaboration avec le Conseil Suisse pour les Activités de Jeunesse (CSAJ).

Dès 1998, l'association a ouvert des permanences régionales dans les cantons de Vaud, Fribourg, Berne, Neuchâtel et le Jura. Le CMLK collabore également avec d'autres groupements de l'ensemble de la Suisse qui défendent pareillement le service civil. Depuis 2001, le CMLK propose aussi un site Internet [www.cmlk.ch](http://www.cmlk.ch) avec une information très complète sur le service civil.

### 5 ans d'existence et des demandes croissantes

En septembre 2001, à l'occasion des cinq ans du service civil, le CMLK a lancé sa campagne «Service viril ? Service civil !» qui a notamment permis l'ouverture d'une permanence en Valais en janvier 2002. A cette occasion, des stands et conférences de presse ont été organisés, auxquels de nombreux jeunes de Fribourg, Sion, Porrentruy, Neuchâtel et Bienne ont participé. Depuis 1996, les permanences ont répondu à des demandes croissantes. Les questions les plus fréquentes ont été : quelles sont les conditions pour déposer une demande de service civil ? En tant qu'officier suis-je pénalisé ? J'ai déserté car je ne supportais pas l'école de recrues, que va-t-il m'arriver ? Si des questions par rapport à l'armée ont été évoquées, la majorité d'entre elles concernaient le service civil. En 2002, les 13 permanents bénévoles étaient le plus souvent sollicités par des jeunes entre 17 et 27 ans. Des simulations d'auditions ont pu être organisées et les taux de réussite ont été très positifs, sachant que, dans la pratique, le dépôt de la demande reste discriminatoire, la procédure demeurant longue et laborieuse.

### Continuer à défendre le service civil : une nécessité

En juin 1999, le CMLK, soutenu par des organisations pour la paix de toute la Suisse, a organisé à Berne la *Manifête*, remise théâtrale du «Manifeste pour une paix durable par un service civil de solidarité», proposant une réorientation des objectifs du service civil, mais aussi un

accès facilité. Ce manifeste était parrainé par une cinquantaine de personnalités dont des conseillers d'Etat, des conseillers nationaux, des artistes, des comédiens et des musiciens. 650 personnes l'ont signé. Lors de la consultation de 2001 concernant la révision de la loi sur le service civil (LSC), le CMLK a réaffirmé sa position pour un libre choix entre les services militaire et civil, pour l'ouverture du service civil aux personnes inaptes au service

2002, il a entamé une grève de la faim qu'il a terminée le dimanche de Pâques après 40 jours. Quelques jours plus tard il sera libéré pour bonne conduite aux deux tiers de sa peine. Pour le soutenir, une pétition «le service civil plutôt que la prison» réunissant 18'000 signatures a été déposée à Berne par le Comité suisse pour le service civil et le CMLK. La situation de Marino a également été dénoncée par Amnesty International : le



Carte-postale éditée en 2001 pour les 5 ans d'existence du service civil en Suisse, sous l'impulsion de la permanence de Fribourg

militaire ainsi qu'aux femmes et pour la preuve par l'acte (en effectuant un service civil, la personne fait suffisamment preuve de motivation. Pour cette raison, devoir déposer une demande ou être contraint à accomplir un service plus long que ce qui est attendu des militaires est injustifié). Une fois encore les revendications soulevées n'ont pas été entendues lors de cette révision. La nouvelle loi quant à elle entrera en vigueur en janvier 2004.

Le CMLK a également participé à sa défense en soutenant Marino Keckeis. Marino a déposé une première demande pour effectuer un service civil – refusée – en 1996. Il a recouru contre cette décision en 1998 et a essuyé une nouvelle rebuffade. Écoutant ses convictions, Marino ne s'est pas présenté à l'école de recrues à laquelle il avait été convoqué. Il a été condamné à cinq mois de prison par le tribunal militaire de cassation et pour dénoncer le non-sens de la situation, le 20 février

droit de refuser le service militaire pour des raisons de conscience est inhérent à la notion de liberté de pensée, de conscience et de religion reconnue par l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Ainsi, depuis 1996, grâce à l'introduction du service civil, la situation a évolué positivement pour ceux qui refusent d'accomplir leurs obligations militaires pour des questions de conscience. Les permanences de soutien ont permis d'aider des jeunes de plus en plus nombreux à effectuer un service civil, mais le cas de Marino Keckeis montre que des situations difficiles peuvent être engendrées par l'examen de conscience. C'est pourquoi l'engagement du CMLK reste nécessaire pour améliorer et promouvoir le service civil.

Marc Monney,  
Juillet 2003

# Une demande de service civil ne va pas de soi

*Le CMLK propose un service romand de permanence de conseil. Quelles sont concrètement les principales attentes ?*

Tant qu'une demande d'admission au service civil sera accompagnée d'un examen de conscience et d'une audition destinée à vérifier le bien-fondé de la demande, les permanences de conseil resteront nécessaires. La procédure de demande et les conditions posées pour l'admission sont en effet suffisamment complexes pour que le jeune homme le plus convaincu soit en proie aux doutes au moment de concrétiser son désir de faire du service civil.

Pour rappel, le candidat doit faire parvenir à l'Organe central d'exécution du service civil, rattaché au Département fédéral de l'économie, une demande formelle, accompagnée d'un curriculum vitae, de l'exposé de ses raisons personnelles, d'un extrait du casier judiciaire et du livret de service. La permanence de conseil s'emploie donc à aider le candidat à rendre son dossier le plus convaincant possible.

## *Un conflit de conscience à prouver*

Avant d'entamer l'élaboration du dossier, la permanence doit parfois expliquer clairement les conditions d'admission au service civil. Il arrive encore qu'un jeune ne sache pas qu'il doit justifier un conflit de conscience auprès de la commission d'admission et qu'il est donc indispensable d'avoir réfléchi aux raisons véritables qui le poussent à déposer sa demande d'admission. Il ne s'agit pas, pour le conseiller, de juger les motivations du candidat, mais bien de rappeler que la demande ne saurait être acceptée si elle ne répond pas aux critères fixés par la loi, à savoir la justification d'un conflit de conscience. Le principe de base, sur lequel se fonde la demande, est donc l'affirmation que le service militaire est impossible parce que la conscience du candidat le lui interdit.

La notion de conscience constitue peut-être la difficulté principale de la demande. Si un jeune homme sait souvent expliquer ce que l'armée représente pour lui et quels sont ses sentiments à ce propos, il peine parfois à donner les causes de son refus du

service militaire. Sachant que des motifs politiques ou «sociologiques» (le dernier argument du slogan *L'armée, ça tue, ça pollue, ça rend con...*) ne sauraient cons-

goûts, son caractère, afin de mettre en évidence ce qui a contribué à la formation de sa conscience. Le risque est alors d'introduire dans le curriculum vitae des



Deuxième édition d'un petit guide pratique pour déposer une demande de service civil, illustrée par Mix et Remix

tituer à eux seuls une raison valable pour la commission d'admission, le candidat se voit obligé de trouver en lui les motifs de son refus de l'armée, c'est-à-dire de recourir à sa conscience pour motiver son argumentation politique. Le conseiller s'emploie donc à rappeler que c'est bien la personne qui fait la demande qui doit être au sein de la réflexion et il aide à formuler le conflit de conscience de manière cohérente. Une telle démarche est loin d'être facile pour tous. Il n'est pas évident de mettre des mots sur ses sentiments et d'en trouver l'origine, il est difficile aussi de réussir à les exprimer par écrit, dans l'exposé des raisons personnelles.

Dans une moindre mesure, le curriculum vitae peut poser quelques problèmes, puisqu'il s'agit de relater les éléments de son passé qui ont mené à déposer une demande d'admission. Le candidat doit donc s'exprimer sur sa famille, ses

éléments appartenant plutôt à l'exposé de raisons personnelles, ce qui nuit à la clarté du dossier.

Durant l'élaboration du dossier, le conseiller ne prend pas position et laisse le candidat libre d'écrire ce qu'il veut. Il met seulement le doigt sur certaines incohérences, cherche à faire développer le propos autour du candidat lui-même pour éviter de sortir du sujet, donne son avis sur certains arguments qui pourraient nuire à la réussite de la demande (des positions trop politiques par exemple). Son but n'est pas de rédiger la demande pour le candidat, mais bien d'aider celui-ci à la construire au mieux.

## *L'audition : un cap à passer*

Certaines permanences donnent au candidat la possibilité de s'entraîner à l'audition lors d'une simulation. Le but est de

mettre le candidat en situation, afin de désamorcer certaines craintes face à cet examen et de le préparer au mieux aux diverses questions qui pourraient lui être posées. L'exercice est intéressant et sans doute bénéfique, car il permet d'observer comment le candidat se défend par rapport à certaines positions qu'il a prises dans son dossier et qui pourraient être sujettes à vérification par la commission. De plus, il révèle le comportement du candidat dans son expression orale, qui peut être fort différente du ton du dossier. On a vu des demandes très bien rédigées défendues par des candidats balbutiants ou désemparés à la première question suspicieuse, et des jeunes capables de répondre à tout alors que le dossier n'avait vu le jour qu'avec peine.

En principe, on s'efforce de restituer au mieux les conditions de l'audition. Le candidat se trouve face à trois «commissaires» qui l'interrogent sur sa demande. Les «commissaires» n'hésitent pas à titiller le candidat sur certains points sensibles de son dossier, quitte parfois à user de mauvaise foi pour observer ses réactions. Le but est bien de vérifier la solidité de l'argumentation et la capacité du candidat à rebondir, et les «commissaires» ne se gênent donc pas, selon les cas, à pousser le jeune homme dans ses derniers retranchements. Certaines questions apparaissent systématiquement : que faites-vous si l'on vous refuse le service civil ? pourquoi ne feriez-vous pas un service sans arme ? La discussion qui suit la simulation permet au candidat de prendre conscience de certaines faiblesses, met au jour des aspects de sa demande auxquels il n'avait pas suffisamment réfléchi et souligne les éléments forts du dossier.

*Jean-Luc Moulet  
Permanent au service civil  
Septembre 2003*

#### **Demandes d'information et de conseil auprès du CMLK**

270 en 1998  
non disponible pour 1999  
330 en 2000  
près de 300 en 2001  
plus de 400 en 2002  
235 en 2003

## **La non-violence : parlons-en ! mais surtout formons-nous !**

*L'offre de formation à la résolution des conflits est l'un des principaux services du CMLK, de son expérimentation à sa professionnalisation.*

La non-violence n'est pas une faculté innée. L'apprendre revient à développer une attitude créative face aux tensions inévitables de la vie relationnelle. Celles-ci peuvent être vues comme des situations riches de potentiel, et les conflits qu'elles engendrent comme des occasions de construire des relations plus justes, plus équilibrées. La puissance de la combativité peut être utilisée pour progresser dans la vie sans blesser, ni se blesser, donc sans ces dérapages destructeurs que sont les paroles et les actes de violence.

### ***Vers le développement du «secteur formation»***

1979 peut être considéré comme un tournant pour le développement du «secteur formation» du CMLK. Michel Mégard assume le secrétariat du Centre pendant près de 5 ans : «Sous sa conduite attentive, le CMLK prendra peu à peu son visage actuel : celui d'un véritable centre de documentation. L'antimilitarisme pur et dur sera peu à peu abandonné, au profit d'une non-violence plus sereine, plus «multidirectionnelle» aussi. Michel mettra notamment sur ses rails actuels la formation à la non-violence».<sup>1</sup>

Rapidement, en 1981, le CMLK crée le Collectif de Formation à la Non-violence active (CFN). «Le Collectif est un ensemble de personnes autonomes et responsables, unies par une confiance mutuelle, un certain nombre de valeurs (la non-violence), de pratiques (pédagogie active), et des intérêts pratiques (caisse commune, secrétariat au CMLK, formation continue)...».<sup>2</sup> Jusqu'en 1998, où il est décidé qu'il devienne purement un lieu d'échange de pratiques qui fait des propositions de formations et agit sur appel.

En 1996, le CMLK souhaite concentrer ses activités sur la formation et, sous l'aile de Béatrice Crabbé-Béguin, un dépliant est édité en 1998 pour promouvoir les

«Formations pour une approche constructive du conflit». En avril 2000, je reprends le «secteur formation». J'envisage alors de réaliser un dossier «Formation à la carte» présentant notre spécificité, nos conditions et nos modules. Un outil disponible à partir de 2001 est mis à la disposition des organisations souhaitant une formation précise ou une approche modulable répondant à des besoins particuliers à titre de prévention ou en situation de crise.

Le CMLK est ainsi intervenu auprès d'associations de jeunes, d'ONG, d'établissements scolaires... qui cherchaient à améliorer la communication dans une équipe d'animation, à organiser une formation à la gestion positive des conflits pour les volontaires, à travailler sur le racket, etc.

Pour les années 2000 et 2001, nous avons pu répondre à 14 attentes et à 39 pour 2002 et 2003. Malheureusement, nous devons régulièrement refuser des demandes pour des questions financières.

### ***Une offre pour tout public***

Parallèlement, un programme annuel de formation pour des inscriptions individuelles est mis sur pied. Philippe Beck, alors secrétaire de PBI, s'inspire à une formation à la résolution des conflits organisée par la section suisse-allemande de PBI, pour créer un premier programme de formation en Suisse romande. Il porte sur les années 94-95 et est composé de neuf modules. Puis, PBI, le MIR et le CMLK s'associent pour élaborer une nouvelle offre l'année suivante.

Les objectifs de ce programme sont multiples : rendre visible les mouvements et leurs actions, recruter de nouveaux formateurs/trices, créer des synergies entre les trois mouvements, partager les risques financiers, proposer une formation à un prix accessible à tous.

Pour l'année 2002-2003, 14 modules ont été proposés - 10 journées et 4 weekends -

et, pour la première fois, 3 modules ont été dédoublés. De plus, il a été décidé de structurer l'offre en deux parties : modules de base formant un tout cohérent (affirmation de soi, communication non-violente, les émotions dans les conflits, mes attitudes face au conflit, conflits de culture, face à la violence, introduction à la médiation, prise de décision par consensus, les conflits dans un groupe) et modules complémentaires visant à varier l'offre (comme les jeux coopératifs ou la stratégie d'action non-violente). Cette nouvelle formule a permis de répondre à deux fois plus de demandes par rapport à l'année antérieure. Au total, 88 personnes, dont 62 femmes, y ont participé. Leurs motivations étaient d'ordre personnel et/ou professionnel.

Ce projet est essentiellement porté par des forces bénévoles, que ce soit au niveau de l'intervention des formateurs ou du groupe de pilotage s'occupant de la gestion. Face à la complexité des tâches, les travaux administratifs et la comptabilité ont progressivement été rémunérés à partir de 2000.

### *Implication des formateurs et des formatrices*

Le «secteur formation» du CMLK a pu se développer grâce à des personnes qui se sont documentées et formées et dont le travail s'est enrichi de l'expérience acquise dans une pratique de terrain, en Europe et sur d'autres continents. Elles apportent une compétence en matière d'animation, mais ne se considèrent pas comme des «expertes en non-violence». Chaque participant-e porte au fond de lui d'irremplaçables éléments de compréhension qui appellent - autant que les nôtres - l'écoute et le respect.

Le CMLK continue à travailler aujourd'hui avec une dizaine de formateurs/trices, pour la plupart faisant partie du CFN, et la majorité des «interventions à la carte» sont désormais rétribuées (au départ, lorsque des formations étaient rémunérées, l'argent était mis dans un pot commun et chacun se servait en fonction de ses besoins).

Certains d'entre eux ambitionnent de vivre de cette activité tout en continuant à s'en-

gager volontairement pour le programme annuel de formation ou dans d'autres secteurs du CMLK. Deux formateurs et une formatrice ont créé, en 2002, une structure autonome «FormAction», avec laquelle le CMLK collabore. D'autres ont poursuivi leur engagement non-violent en d'autres lieux (associations de médiation de quartier, centres de jeunesse, Hautes écoles pédagogiques).

Pour bon nombre d'entre eux, le Centre de documentation du CMLK demeure une source de références et le programme de formation à la résolution non-violente des conflits un espace pour élaborer de nouveaux modules.

### *Quel avenir ?*

L'impulsion donnée à ce secteur et l'expérimentation d'outils non-violents a permis de concevoir de nombreux modules de formation. Des approches plus spécifiques ont également été aménagées comme une formation pour les civilistes (information générale sur le service civil; conscience de soi, confiance en soi ; préparation à l'audition) durant les années 1997-1998. Gageons qu'un atelier intégrant les relations hommes/femmes puisse aussi être développé dans les années à venir !

Si le CMLK a su développer et transmettre de multiples savoir-faire, il est aujourd'hui confronté, à mon avis, à un nouveau défi. Durant ces dernières années, plusieurs offres, proches de la nôtre, ont émergé dans le cadre du développement personnel ou des entreprises, mettant davantage l'accent sur les interactions interpersonnelles et le profit. Or, la non-violence forme un tout et il importe donc que le CMLK continue à profiler ses formations en vue du changement social.

*Sandrine Bavaud*

*Secrétaire associative du CMLK*

### NOTES

<sup>1</sup> 20 ans du Centre M.L. King pour l'action non-violente, K comme King, no spécial, Mai 1988, p. 12.

<sup>2</sup> PV du CFN du 22 novembre 1994.

### **Exemples d'interventions à la carte**

Les écoles secondaires de la Chaux-de-Fonds ont mandaté le CMLK pour aborder la gestion des conflits et dont la formation de base fait désormais partie de la «culture de l'établissement». Toujours à la Chaux-de-Fonds, l'Ecole d'Art a souhaité travailler sur les incivilités et les silences autour du conflit.

Des élèves de Chavornay ont approché en classe le poids des mots après avoir participé à un théâtre-forum sur le thème. Des étudiant-e-s de l'Ecole professionnelle de commerce de Lausanne (EPCL) ont travaillé sur le thème du respect et de la tolérance.

Alors que l'établissement scolaire de Cossonay connaissait une situation tendue, des enseignant-e-s ont été accompagné-e-s dans l'expression de non-dits. Ils en sont venus à demander une formation sur la communication non-violente. Le personnel administratif du Collège de Begnins a demandé deux journées d'initiation sur le même thème. Des infirmières du district d'Avanches ont choisi une formation sur les jeux coopératifs. Ces deux groupes ont bénéficié d'une supervision.

Les responsables de réseau et des bénévoles d'Amnesty International ont pu suivre des modules sur la gestion de groupe et sur les conflits au sein d'un groupe. Puis, ils ont demandé un module pour faire face aux agressions du public.

En parallèle à ses propres expositions, le CMLK a proposé des animations pour des classes et le grand public. Pour accompagner l'exposition «Israéliens et Palestiniens : 50 ans de photographie par Jean Mohr» du Musée International de la Croix-Rouge, un guide pédagogique a été élaboré et une équipe d'animation a été formée à cet effet. Des mises en pratique ont été organisées pour le Musée suisse du Jeu (La Tour-de-Peilz) qui présentait une exposition sur le thème des jeux violents.

De préférence, le CMLK intervient pour des mandats se déroulant sur plusieurs journées. Il propose néanmoins des modules de sensibilisation de 2 heures, notamment pour les classes, et des interventions sont planifiées sur plusieurs années.

Toutes les formations et les animations de sensibilisation recourent à des méthodes de travail «participatives» (jeux de rôle, travail de groupe, théâtre-forum, etc.).

## «Un poing c'est tout ?»

# Une petite expo pour une grande décennie

*Promouvoir la non-violence auprès d'un public aussi large que possible, un défi réussi !*

C'était pendant l'horreur d'un siècle barbare. Le vingtième, vous vous rappelez ? Au temps lointain où le 11 septembre n'était une date funeste que pour les Chiliens, souvenir du jour sanglant de 1973 qui vit la démocratie sociale du président Allende écrasée par le putsch du général Pinochet, assisté par la CIA.

En 1997, l'ensemble des lauréats du Prix Nobel de la Paix adressèrent aux Nations Unies un appel solennel. Constatant que le 20<sup>e</sup> siècle, avec ses génocides et ses guerres mondiales, avait été le plus violent de l'histoire humaine, ces personnalités demandaient à l'ONU de placer le début du nouveau siècle/millénaire sous le signe de l'apprentissage de la non-violence et de la paix.

L'appel fut entendu. Alors que l'an 2000, sous l'égide de l'Unesco, se voyait intitulé «Année internationale de la paix», les années 2001-2010, par un vote de l'assemblée générale de l'ONU, étaient proclamées

«Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde». <sup>1</sup> A notre connaissance, c'était la première fois que le mot «non-violence» figurait dans une résolution officielle des Nations Unies. <sup>2</sup>

Proclamer, c'est bien. Agir, c'est mieux. Mais l'ONU elle-même – et ses agences spécialisées, dont l'Unesco – manquent cruellement d'argent pour financer les réalisations nécessaires à la mise en œuvre de leurs nobles idéaux. Pour que ceux-ci ne restent pas lettre morte, force était donc aux associations de la société civile de s'impliquer de manière créa-

tive dans la réalisation d'outils culturels au service des objectifs de la Décennie.

### *Une expo venue d'ailleurs...*

En 1997, je venais d'être engagé comme secrétaire du CMLK, aux côtés de Béatrice Crabbé-Béguin. Auparavant, j'avais été



Le Salon de la violence

journaliste pendant une quinzaine d'années, puis, de 1989 à 1996, directeur de la Maison d'Ailleurs, musée de la science-fiction et de l'utopie à Yverdon. Passionnante aventure artistique interrompue par une décision castratrice du Conseil communal yverdonnois, qui avait brutalement coupé plus de 70% du budget de l'institution, mettant au chômage la majorité de son équipe.

Non, rassurez-vous, je ne vais vous infliger ni mon CV ni le récit de mes malheurs (j'ai très bien survécu, merci, en partie grâce au CMLK), mais ces indications sont sans doute utiles pour éclairer le léger virage «culturel» de notre association. Il se trouve que l'exposition est un moyen d'expres-

sion que j'adore (j'en avais monté une bonne trentaine à Yverdon), et j'étais donc frustré, en manque, lorsque je suis arrivé au CMLK. Constatant comme d'autres avant moi que la non-violence en général, mais aussi le CMLK, souffrait d'un certain manque de visibilité, j'ai d'abord imaginé une expo liée au 30<sup>e</sup> anniversaire du Centre en 1998 – mais le déménagement de celui-ci et d'autres urgences n'ont pas permis de concrétiser l'idée dans un laps de temps aussi court. Par la suite, j'ai continué à gambler autour du principe d'une exposition itinérante, avec des variantes ambitieuses (un «train de la non-violence») et d'autres plus discrètes (dont une version high-tech avec un CD-rom interactif), mais ces diverses idées avaient un même défaut majeur : elles auraient coûté plusieurs centaines de milliers de francs, impliquant donc des recherches de sponsoring quelque peu kolossales...

Quand une idée est dans l'air, il arrive heureusement qu'elle parvienne à faire son chemin grâce à une occasion propice. Dans ce cas, il y eut premièrement l'annonce officielle de la Décennie, précédée par l'Année internationale de la Paix, et la possibilité d'occuper gratuitement le Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne en mai 2000 ; deuxièmement et surtout, la rencontre providentielle de Blaise Favre, architecte et graphiste, qui faisait son service civil chez nos voisins de la Déclaration de Berne.

L'enthousiasme et le savoir-faire de Blaise ont joué un rôle déterminant dans la réussite de «Un poing c'est tout ?», d'abord au Forum, ensuite en tournée romande.

Une belle équipe de bénévoles (Nicole, Saskia, Jean, Maurice, et j'en oublie...) se sont investis dans la préparation, le montage, le transport puis le gardiennage d'une expo certes moins fastueuse que dans mes fantasmes initiaux, mais suffisamment interactive pour susciter émotions, réflexions, réactions de toutes sortes.

«Un poing c'est tout ?» a circulé de 2000 à 2003 dans des écoles et centres de loisirs de tous les cantons romands, Jura excepté. Successivement à Prilly, Sion, La Tour-de-Peilz, Chêne-Bougeries, Yverdon, Lausanne (EPSIC), Neuchâtel, Sierre et Fribourg. Des dizaines d'enseignants ou d'animateurs de santé, des milliers d'élèves du secondaire ont eu l'occasion de la visiter, une «feuille d'aventure» à la main. Succès mitigé par le fait que le volume de l'expo, la complexité de ses équipements interactifs, les frais de stockage, de montage et de maintenance nous ont contraints à demander un forfait de location dépassant souvent les capacités financières des institutions demandeuses – sans quoi elle aurait circulé bien davantage.<sup>3</sup>

Beaucoup de souvenirs forts, émouvants, de ces passages dans des cadres très divers (luxueuses maisons communales, salles polyvalentes de collèges, halles industrielles), de ces remontages à n'en plus finir du «Couloir de la Vie», long tunnel de bois piégé par des mines factices qui était la pièce maîtresse de l'expo, ou encore de ces moments de partage, de convivialité d'une équipe rassemblée autour de la tranquille présence de Blaise. A noter encore que l'exposition a souvent bénéficié des apports créatifs des animateurs de ses lieux d'accueil – récemment encore à Fribourg où les centres de rencontres qui accueillaient «Un poing c'est tout ?» avaient engagé un civiliste comédien, auteur et interprète d'un poignant monologue présenté aux élèves juste après la visite.

### Une meilleure visibilité du Centre

L'exposition a permis au CMLK de nouer ou renforcer des contacts avec d'autres associations et ONG, voire de «recruter» de nouveaux membres actifs dont les apports au Centre dans

d'autres domaines se sont révélés précieux (je pense notamment à notre excellent webmestre Olivier Lange). Elle a certainement contribué à dynamiser le CMLK et à le faire mieux connaître dans les milieux de l'enseignement et de l'éducation – ce qui n'empêche hélas pas notre association de continuer à connaître des fins de mois financièrement difficiles...

En octobre 2003, «Un poing c'est tout ?» est partie en Belgique pour une tournée d'une année organisée par les Maisons de la Laïcité. Aux dernières nouvelles, sa première présentation à La Louvière a été très appréciée. D'autres demandes de location continuent à parvenir au secrétariat, notamment du Canada. Le bouche à oreille commence donc à fonctionner sur le plan international, ce qui est bien sûr très encourageant pour l'avenir.<sup>4</sup>

En guise de conclusion, il me paraît juste de relever que la contribution du CMLK à la Décennie de la non-violence ne se limite pas à la création de «Un poing c'est tout ?». L'organisation par Sandrine Bavaud et Anouk Henry d'un cycle romand de conférences, la publication du dossier «Formation à la carte» sont d'autres actions à inscrire dans cette Décennie qui, du reste, est loin d'être finie. Nous en reparlerons dans «Terres Civiles» ou peut-être (qui sait ?) à l'occasion des 40 ans du CMLK.

Roger Gaillard

Secrétaire du CMLK de 1997 à 2001

Décembre 2003

### NOTES

<sup>1</sup> Résolution de l'ONU 53/25.

<sup>2</sup> ... Alors que le gentil mot «paix» est d'autant plus déclamé qu'il n'engage à rien : tout le monde est «pour la paix», même ceux qui mettent toute leur énergie à préparer et à faire la guerre.

<sup>3</sup> C'est pourquoi la nouvelle expo du CMLK «Ni hérissos, ni paillasons» (inaugurée en janvier 2004 au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne) sera résolument plus légère, plus facile à monter et à démonter.

<sup>4</sup> Pour en savoir plus sur l'expo et sa circulation : [www.cmlk.ch](http://www.cmlk.ch).

### Tranches de vie...

#### Les moments forts du CMLK, par Marc Monney

**1981** Manifestations contre le déploiement des missiles Cruise, Pershing et SS20 en Europe, auxquelles le CMLK participe pour l'organisation. Action *squelette* au Comptoir suisse pour protester contre la présence de l'armée dans cette manifestation. Michel Mégard, Philippe Beck... «A l'entrée du stand des gendarmes font pression sur les gens pour qu'ils leur *donnent* les tracts qu'ils viennent de recevoir. Les gendarmes leur interdisent l'entrée s'ils refusent puis s'assagissent et demandent simplement de cacher le tract.» (Action *squelette*, Roger Mariller)

**1982** *Marche pour la paix* Muriel Testuz et de nombreux autres... «Notre cohorte joyeuse n'a pas soulevé les montagnes, mais elle aura certainement été une étape importante dans notre lutte pour la paix.» (l'équipe du CMLK)

**1983** Soutien au *Jeûne pour la vie* afin que les peuples et les gouvernements imposent le gel immédiat de tout développement du nucléaire à but militaire, Alain-Yann Mohr, Raymond de Morawitz, Catherine Stangl... «L'arme nucléaire n'est pas toute-puissante. Sa force ne vient que de notre acceptation quotidienne de la logique qui veut que la sécurité passe par la puissance. Dans l'acte du jeûne, la force naît justement de la logique inverse. En assumant pleinement sa totale impuissance pour la mettre au service de la vérité, le jeûneur ne risque pas sa vie mais il l'offre.» (Jean-Philippe Jeannerat)

**1984** Création de PBI en Suisse romande, Philippe Beck, Marlyse Gehret... «L'objectif est de constituer des groupes d'intervention non-violente dans des zones de conflit. Dans un premier temps, ils joueraient au moins le rôle de témoins/observateurs, puis de médiateurs, enfin, si possible, d'interposition physique entre les ennemis.» (Philippe Beck)

**1985** Soutien à l'initiative *Pour une Suisse sans armée et pour une politique globale de paix* lancée par le GSsA (Groupe pour une Suisse sans Armée). *Campagne en faveur d'une reprise des relations pacifiques entre les Etats-Unis et le Nicaragua*. Philippe Beck et bien d'autres... «Si suffisamment de participants en manifestent la volonté, nous pourrions faire connaître notre campagne aux touristes nord-américains durant les mois d'été, au moyen de diverses actions amusantes. Photos-souvenirs aidant, ce serait un précieux moyen de faire connaître notre opinion à la population des Etats-Unis, souvent très mal informée.» (Relations Etats-Unis/Nicaragua) - **suite p. 14**

# Le site web du CMLK

## La non-violence dans l'ère digitale

*Une vue d'ensemble de la structure du site web, quelques indications chiffrées, qui le fait fonctionner et un aperçu des motivations liées à la construction du site web.*

Le site web du CMLK est accessible à l'adresse <http://www.cmlk.ch>. Les informations présentées dans le site sont réparties en 5 domaines :

**Information et activités** – contient les informations de contact, les statuts, le manifeste, un historique et une présentation du Centre, une archive électronique du journal Terres Civiles, ainsi que les activités et les actualités; en particulier, l'exposition *Un poing c'est tout ?* possède une section à part entière, la grève de la faim de Marino Keckeis et les actions *Nous ne serons pas complices de la guerre en Irak* y figurent.

**Documentation** – contient des informations sur le service de documentation, un accès en consultation électronique au catalogue intégral et offre la possibilité de s'inscrire à la liste électronique d'annonce des nouveautés. Ce domaine contient également des dossiers thématiques, compilés à partir d'une sélection d'articles du journal Terres Civiles, tels que : les fondements de la non-violence, face à la violence, éducation, femmes, politique suisse et intégration européenne, politique de paix et service civil.

**Formation** – contient le programme annuel des formations à la résolution non-violence des conflits, un dossier présentant des possibilités de modules pour des demandes spécifiques et les informations pratiques qui leur correspondent.

**Service civil** – contient les adresses des permanences de service civil du CMLK et celles des permanences associées, la prise de position du Centre sur la révision de la loi sur le service civil, ainsi qu'un dossier complet de présentation du fonctionnement du service civil et de nombreux conseils pratiques : l'audition, la lettre de motivation et le CV, quand et comment effectuer les démarches.

**Actions** – un domaine récemment formé, qui regroupe les informations relatives

aux actions du Centre et en premier lieu, tout le matériel relatif au *Boycott pour la Paix*.

Les mots *agressivité, force, lutte, conflit, peur, violence* figurent en bas de chaque page du site et permettent d'accéder à un extrait du *Petit lexique de la Non-violence* de Jean-Marie Müller, adapté du site web de nos partenaires d'ANV.

The screenshot shows the homepage of the Centre Martin Luther King pour la non-violence active. At the top, there is a navigation bar with links for 'Plan site', 'Contact', and 'Partenaires'. Below this, there are five main menu items: 'Service civil', 'Formation', 'Documentation', 'Information & activités', and 'Information & activités'. The main content area features several sections: 'Contre l'empire guerrier, un boycott global pour la paix', 'Après avoir lancé une campagne de boycott...', 'Révision de la loi sur le Service Civil: quelles implications?', 'Programme de formations 2003-2004', and 'La non-violence?'. On the right side, there is a sidebar with the text 'Soutenez le CMLK' and a list of members. At the bottom, there is a footer with the text '© 2003 Centre Martin Luther King pour la non-violence active'.

Page d'accueil

### Quelques chiffres

Le site du CMLK possède environ 250 pages, rédigées en français pour la plupart; certaines pages relatives aux actions ont été traduites en allemand, anglais, italien et espagnol.

L'ensemble du site reçoit entre 800 et 4000 visiteurs par mois, avec une moyenne d'environ 1000 visiteurs. L'affluence maximale a été enregistrée durant la guerre en Irak entre février-mai 2003, où nous avons eu 4'400 visites et 13'000 pages consultées sur l'ensemble du site en mars, 65% provenant des actions *Nous ne serons pas complices de la guerre en Irak*.

En 2001, nous avons enregistré environ 6000 visites et 15'000 pages consultées,

en 2002 environ 12'000 visites et 40'000 pages consultées et nous prévoyons 25'000 visites et 70'000 pages consultées pour l'ensemble de l'année 2003.

Les pages consacrées au service civil captent 25% de l'audience du site web, avec en moyenne 200 visiteurs et 1000 pages consultées par mois depuis sa création.

### Qui fait fonctionner le site web ?

Le site est le fruit de nombreuses collaborations. sa production se répartit entre quatre rôles : la rédaction des contenus, leur publication, l'administration technique du site et le développement web.

La rédaction des contenus, ouverte à tous, est le plus souvent réalisée par les secrétaires et des membres du Centre. Michel Mégard communique régulièrement les nouvelles sur la liste de diffusion du service de documentation et maintient le catalogue électronique. Gilles Falquet assure l'administration de l'accès par le web au catalogue.

Jacques Bonvin, Sandrine Bavaud et Anouk Henry ont sélectionné des articles pour constituer des dossiers thématiques. Hicham Denaoui a participé à la publication de la présentation du Centre durant son service civil, Johanna Monney à celle de l'exposition *Ni hérisson, ni paillasson*. Nicolas Peter a dessiné l'*oiseau-Gandhi* de la page d'accueil.

La publication des contenus et le développement sont quant à eux assurés par l'équipe de rédaction web, qui est composée de Julien Pierrehumbert, Olivier Grand et de moi-même. Je m'occupe aussi de l'administration technique du site.

### Un historique

Le site web a été créé en 1999 à l'initiative d'Etienne Schaufelberger. J'ai repris le flambeau à la fin de l'année 2000 et initié

une refonte du site dans le cadre d'une affectation de deux mois de service civil que j'ai effectués sur le Site 52.

Depuis lors, j'ai assuré sa maintenance, avec plusieurs collaborations ponctuelles pour l'étoffer; depuis juin 2003, Julien et Olivier participent également à la mise à jour régulière du site.

J'avais envie de contribuer à l'aventure du Centre et de lui rendre quelque chose pour le support et l'encouragement que le Centre et ses permanents m'ont donné sur mon chemin de civiliste. Je ne le connaissais alors pas bien. Il me paraissait cependant qu'il traversait une période de grande fragilité<sup>1</sup> et que ses groupes fonctionnaient de façon indépendante.

En représentant le Centre sur le web, je me suis formé un double objectif : vers l'intérieur, affirmer que la vie du Centre repose essentiellement sur les activités de ses groupes et les rapprocher; vers l'extérieur, présenter la non-violence, les activités du Centre et valoriser ses très riches ressources documentaires.

Durant les deux mois que j'ai passés sur place, je découvrais la richesse du Centre de documentation et j'ai feuilleté *au hasard* bien des ouvrages et des archives

en guise d'inspiration. J'ai farfouillé dans les dossiers numériques, le catalogue, et inventorié les informations qui me paraissaient explicites en tant que néophyte de la culture du Centre.

Pour établir l'architecture du site web, j'avais en tête le « jeu du village » organisé par Chantal Furrer Rey lors de l'assemblée générale de novembre 2002. Ce jeu avait permis aux membres présents de se positionner, selon leur rôle actif au sein du CMLK, dans l'espace du Centre figuré au sol.

Je me souviens que les pôles de la documentation, de la communication, de la coordination, du service civil et de la formation étaient alors nettement apparus, certains aux frontières du tracé. C'est ainsi que j'ai établi ces 4 premiers domaines du site web : *information et activités, formation, documentation et service civil*. L'architecture a ensuite été approfondie avec Sandrine, Roger et Anouk. Le domaine *actions* s'est imposé plus récemment avec les actions contre la guerre en Irak et la quantité importante d'informations qui a été élaborée.

L'identité du Centre est demeurée pour moi un sujet d'attention; il m'a fallu du temps et de nombreuses discussions pour

en entrevoir les directions. Lorsque j'ai tracé la première ligne graphique, j'ai complété sur le site web le logo et le nom du Centre Martin Luther King avec la mention «pour la non-violence active», qui me paraissait absente.

Un travail patient, toujours remis sur le métier, et passionnant !<sup>2</sup>

Olivier Lange, 31 juillet 2004

### NOTES

<sup>1</sup> Son assiette financière était fragile, Sandrine était présente au secrétariat depuis peu de temps, Roger Gaillard le quittait pour coordonner le Festival Science & Cité – avant de revenir au comité en 2003 –, Etienne renonçait aux activités de maintenance du site, Violetta Fasanari Bourquin s'engageait au comité pour six mois afin que celui-ci ne disparaisse pas !

<sup>2</sup> Si cela vous tente ? N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer au site web, nous avons de nombreuses idées pour développer le site, vous en avez peut-être aussi — elles ne demandent qu'un peu d'enthousiasme et, le plus souvent, très peu de connaissances techniques.

### ...suite p. 12

**1986** Soutien à la campagne pour l'arrêt des essais nucléaires. «L'appel du Larzac demande un gel de l'armement nucléaire, premier pas vers le désarmement. L'arrêt des essais nucléaires est le premier pas, parfaitement vérifiable, du gel nucléaire.» (extrait de la lettre type à destination des gouvernements des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, d'URSS, de Chine et de France.)

**1987** Fin de la *Campagne Nicaragua* commencée au début 1985. «Positif oui. D'abord par l'ampleur de l'information diffusée : par tract ou par article, l'annonce de notre *Campagne* a touché plus de 10'000 personnes.» (Philippe Beck)

**1988** *Tour de Romandie à vélo* pour les 20 ans du Centre, «A la fin de sa randonnée, le CMLK retournera à Lausanne pour y être jugé le 3 septembre. Ce sera l'occasion de faire une grande fête dont une séquence sera la parodie du procès de l'action sociale du CMLK.»

**1989** Soutien aux initiatives du GSsA *Pour une Suisse sans armée* et *Pour une politique globale de paix*. Daniel Studer, My-Phuoc Dourous, Johnny Walther, Jean-Luc Portmann

«A l'époque bien sûr, il s'agissait surtout de tout le débat autour de l'objection de conscience et du fait que l'on était un vrai ou un faux objecteur : c'était très important de mobiliser les gens sur le fait que la Suisse était à la traîne dans ce domaine et que bon nombre de pays avaient déjà un service civil, etc. En parallèle s'est amorcé le débat sur la légitimité d'une armée ou non et lorsqu'il y a eu ce vote de 35,6% pour l'initiative «Pour une Suisse sans armée», cela a été un moment très fort. Nous parlions déjà de non-violence, mais je pense que toute cette aventure a été le ferment pour donner un corps concret à ce que sont les actions du CMLK aujourd'hui en termes de non-violence.» (Anne-Claude Liardet)

**1990** Soutien à la pétition : *Non aux F/A-18*. «3 milliards pour 34 frelons bruyants (...) c'est un gaspillage éhonté !» (Extrait de la pétition)

**1991** *Objection : Non à Barras*, Appel à voter contre la modification du code pénal militaire. «*Loi Barras* comme entraînement au service civil ? L'idée n'est pas si mauvaise... pour autant qu'elle séduise les objecteurs de conscience. Ce qui n'est manifestement pas le cas.» (K comme King n°27)

**1992** Soutien à l'initiative populaire contre l'achat des F/A-18. «D'après notre conception de la défense, c'est bien plus nos valeurs et notre population qui doivent être défendues, plutôt que le territoire helvétique proprement dit, et partant, son espace aérien.» (Johnny Walther)

**1993** Appel au jeûne pour l'arrêt des essais nucléaires. «Il importe que l'opinion publique se manifeste de diverses façons cette année. Nous rappelons que le Comité Paix Genève et le Bureau International de la Paix proposent que des jeûnes soient organisés du 6 au 9 août dans chaque pays pour demander aux gouvernements d'intervenir de façon pressante à la Conférence du Désarmement.» (Michel Monod)

**1994** Le CMLK soutient la fondation de Causes Communes Vaud, Béatrice Crabbé-Béguin. Création d'Associations de Médiation de quartier (AsMéd) dans les cantons de Vaud et Genève. «Après plus d'une année d'efforts, l'Association vaudoise pour la médiation de quartier a vu le jour ! L'assemblée fondatrice du 28 septembre a réuni près de 30 personnes, représentant notamment une belle brochette de milieux associatifs.» - suite p. 17

# Quelle place pour les femmes ?

*Regard d'une membre active du Centre depuis plus de 20 ans.*

Mon appartenance au CMLK date du printemps 1980. Je connaissais déjà le Centre depuis des années à travers le S.C.I. (Service Civil International) de la Chaux-de-Fonds. Ce fut tout naturel que, revenant à Lausanne, j'aie eu envie de contacter le CMLK qui, avec le Quart-Monde, fut une des pièces reconstitutives de la mosaïque de ma vie, chahutée par des événements personnels.

J'ai oublié les détails de mon arrivée à la maison de Béthusy. Mais je me souviens bien de l'accueil des garçons là-haut. Ce n'était peut-être pas chaleureux, vu la culture (en tant que style de vie) helvétique, mais simple et amical. Cela m'avait suffi. Une fois par semaine, j'y croisais Michel Mégard, Philippe Beck, Jean-Philippe Jeannerat, Michel Rime.

## *Une présence discrète...*

Les femmes étaient rares, mais non inexistantes : Linda Giacometti était bien présente, avec son dynamisme jamais démenti. A certaines rencontres, des jeunes filles participaient. Je me souviens d'une blonde : Anny ou Annette ? intelligente et pleine d'élan. Christiane Imsand aussi apportait un souffle innovateur avec sa présence.

Je participai à des jeux de rôle, à des jeux tout court, et j'entrai dans un groupe organisé par Philippe Beck, qui était bien fréquenté, puis qui s'éteignit. Là aussi les femmes étaient en nette minorité. Les hommes savaient, les femmes suivaient.

Au Centre, la plupart des fois, je faisais des nettoyages : vitres, cuisine, ou des rangements. Michel Rime qui s'occupait du «Rebrousse-Poil» me dit une fois : «Tu pourrais faire mieux». Je lui eus gré d'avoir reconnu mon... existence.

Quand Philippe Beck devint secrétaire, je pris un peu plus de place, mais toujours pour transporter des cartons du haut du dernier tournant à la maison ou pour laver les tasses à café. J'entretenais avec lui une amitié assez contrastée, mais il me fit toujours confiance dans des moments difficiles de sa vie : nous sommes toujours amis.

## *...mais efficace*

Finally, My-Phuoc Durous pointa à l'horizon avec sa douceur orientale et ses idées claires. Elle était contente de me voir, car l'atmosphère masculine lui pesait. Pour l'expédition du *K comme King*, il y avait bien quelques femmes. Plus tard, Rose-Marie Backmann des «Femmes pour la Paix» nous rejoignit et sa présence autour de la table était toujours stimulante. Madeleine Rinsoz de Chexbres encartait les bulletins de versement, posait les étiquettes... à une vitesse inégalée. Une autre femme, Patricia Meystre, a laissé des traces au Centre en travaillant à la bibliothèque. Je ne sais pas quelle fut son entente avec les hommes.

## *D'autres raisons de contentement*

Dans le comité j'obtins une place mais, sauf avec Marlyse Gehret de la Chaux-de-Fonds avec qui je sympathisais, les hommes y avaient la part du lion et j'avais le sentiment d'être nulle, ce qui correspondait, peut-être, à la réalité, dans ce domaine. Cependant, je ne me suis jamais sentie frustrée car j'avais mes satisfactions intellectuelles et mes valorisations ailleurs et j'aimais rencontrer certains beaux jeunes gens, objecteurs, là-haut.

## *La situation adéquate*

Il y eut dans les jardins autour de la maison des fêtes mémorables, où les femmes jouèrent des rôles de premier plan, comme à une rencontre «vietnamienne» où la mère de My-Phuoc nous servit des rouleaux de printemps délicieux, avec sa grâce inimitable. Finalement se présenta au CMLK Béatrice Crabbé : femme de grande valeur et de grande énergie, pleine de connaissances dans d'autres domaines associatifs et capable de s'adapter à n'importe quelle situation. Là ce fut beau de fréquenter le Centre. Mais c'est seulement grâce à l'esprit innovateur de Roger Gaillard que je pus mettre ma patte dans le nouveau trimestriel *Terres Civiles* et me sentir à ma juste place, enfin. A côté du



Composition de Sandrine Bavaud illustrant le «Terres Civiles» no 17 portant sur les femmes et la non-violence

tandem Béatrice-Roger, Sandra Antrilli, en tant que stagiaire, mit, fort valablement, la main à la pâte.

## *Aujourd'hui*

Et nous arrivons au présent. Depuis 3 ans, le secrétariat du CMLK est dans les mains solides de Sandrine Bavaud, jeune femme d'exception. L'année passée, elle fut secondée par une autre jeune femme : Anouk Henry, partie maintenant en mission à l'étranger. Sandrine est actuellement seule. Elle fait ce qu'elle peut, sollicitée de tous côtés, et elle le fait bien.

## *Un appui bienvenu*

Une aide au secrétariat serait vivement souhaitable, aussi pour le trimestriel *T.C.*

Je ne voudrais pas omettre la présence de Jeanne Golay, rédactrice de presse avec Michel Mégard au trimestriel *Terres Civiles* et toujours disponible pour donner des coups de main.

Le CMLK a bien changé donc depuis ses 35 ans de vie et les 23 connus par moi. J'ai même pu voir dernièrement quelques hommes en train de faire la vaisselle.

*Violetta Fasanari Bourquin*

*Avril 2003*

# Boycott pour la paix : des non-violents contre l'empire guerrier

*De nombreux boycotts ont été lancés de par le monde. Un moyen d'action non-violente auquel le CMLK a aussi recouru.*

Octobre 2002. George W. Bush a décidé d'attaquer l'Irak et les bruits de bottes se font de plus en plus obsédants. Pour le CMLK, il est impensable de ne rien dire, de ne rien faire contre une stratégie d'agression qui prétend établir, dans les relations internationales, une nouvelle norme néocoloniale - celle de la guerre préventive, autorisant les « bons » auto-proclamés à écraser les « méchants » avant qu'ils n'aient objectivement commis le moindre acte d'agression, en fabriquant au besoin les preuves de leur capacité de nuisance (les ubuesques « armes de destruction massive » et les liens fantomatiques de Saddam Hussein avec le réseau Al-Qaïda).

L'idée de lancer un boycott des compagnies pétrolières étasuniennes pour tenter de faire pression sur le gouvernement Bush a d'abord germé lors de discussions informelles entre Philippe Beck et le soussigné, discussions auxquelles fut vite associée Sandrine Bavaud. La première difficulté, à l'évidence, était la petitesse de notre association et son manque de moyens financiers, sans parler de la perte d'élan militant due à l'institutionnalisation du service civil. Impossible de porter à nous seuls l'organisation d'une campagne de boycott qui, pour être efficace, se devait d'être au moins nationale, et si possible internationale.

## « Nous ne serons pas complices de la guerre »

Dans un premier temps, le CMLK a rédigé la proclamation « Nous ne serons pas complices de la guerre », co-signée par trente personnalités des mondes culturels et politiques, et transmise fin novembre 2002 au Conseil fédéral. Nous avons ensuite participé à la constitution du Collectif vaudois contre la guerre, tout en prenant de multiples contacts avec des associations à l'échelle suisse pour créer une plateforme de soutien au boycott.

De ces jours fiévreux, entre novembre 2002 et avril 2003, il me reste le souvenir d'une longue course contre la montre, parsemée d'innombrables réunions. La force d'un élan collectif partagé par une grande majorité de la population suisse – mais aussi européenne et mondiale, comme l'ont montré les manifestations du



Petites puces de couleurs à coller sur les produits à boycotter, réalisées par Olivier Lange.

15 février 2003 – était quelque chose de véritablement impressionnant. Mais qu'il en faut donc, du temps, et de l'énergie, même à l'ère de l'Internet, pour rassembler des groupements partageant peu ou prou les mêmes idées et valeurs autour d'une action commune qui n'entre pas dans les rituels de protestation courants !

Début mars 2003, le « boycott pour la paix contre l'empire guerrier » était soutenu par plus de vingt organisations en Suisse et à l'étranger. Un argumentaire avait été mis en ligne sur le site du CMLK, avec des traductions en anglais, en allemand, en italien et en espagnol, de même qu'un tract (traduit en allemand et en italien) et des modèles de lettres destinées aux compagnies pétrolières étasuniennes et britanniques, ainsi qu'aux ambassades des deux pays bellicistes. En Suisse romande uniquement, plus de dix mille tracts ont été distribués dans la rue ; nous n'avons

pas de chiffres concernant des distributions similaires en Suisse alémanique et au Tessin, mais la campagne a connu dans l'ensemble un vrai succès, à en juger par les réactions très positives des personnes qui prenaient connaissance des tracts : « Enfin quelque chose de concret, quelque chose que nous pouvons faire, nous, simples pékins ! »

Il est certes difficile, a posteriori, d'évaluer l'efficacité d'une campagne de ce genre. Ce qui est sûr, c'est que nous avons été pris de vitesse, et qu'à partir de l'entrée en guerre des armées coalisées, le 20 mars, et surtout de la chute de Bagdad, trois semaines plus tard, le souffle militant est retombé. Beaucoup de colère, beaucoup d'indignation collective face au gâchis de cette invasion, aux nombreux morts civils, à l'écoeurante médiatisation de la chevauchée des blindés dans un pays exténué... Mais aussi un certain désarroi, une certaine amertume face au fait qu'une mobilisation vraiment massive de l'opinion publique mondiale n'a pas suffi à bloquer la machine de guerre.

A posteriori toujours – car on est tellement plus intelligent après -, on peut se dire qu'il était naïf, de la part des mouvements anti-guerre, d'imaginer qu'il suffirait de descendre dans la rue aussi nombreux que possible pour impressionner l'adversaire. Ce que j'appellerai la monoculture de la manif a mobilisé plus de 90% des énergies, au détriment de la mise en œuvre de stratégies complémentaires ou alternatives.

Ça et là, bien sûr, des initiatives originales ont vu le jour : je pense notamment aux « inspecteurs en désarmement » de l'association canadienne Rooting Out Evil, qui cherchèrent et trouvèrent les armes de destruction massive là où elles étaient effectivement - aux Etats-Unis... Dans cette veine humoristique, la petite campagne des « Jerrycans pour la paix » du CMLK a aussi eu un certain impact. Il s'agissait

d'envoyer par la poste, en témoignage de solidarité, un litre de pétrole à l'ambassade étasunienne à Berne. Plusieurs dizaines de personnes ont participé à cette opération, qui a dû être interrompue quand l'ambassade embarrassée a décidé de refuser tous les colis sans même les ouvrir.

### **Global Boycott for Peace (GBP)**

En mai 2003, constatant que nos propres énergies et disponibilités ne suffisaient plus à maintenir la campagne de boycott, le CMLK a décidé de redéployer celui-ci en adhérant à la campagne du Global Boycott for Peace (GBP). Un nouvel argumentaire a été mis en ligne, puis un nouveau tract (septembre 2003), appelant cette fois à boycotter l'ensemble des produits des grandes marques U.S., et pas seulement les compagnies pétrolières. Visant le long terme, la campagne du GBP voulait combattre l'hégémonie et l'unilatéralisme étasuniens et demandait notamment que le gouvernement U.S. :

- renonce à sa doctrine de guerre préventive ;

- renonce à imposer un gouvernement à sa solde en Irak, en attribuant à l'ONU l'autorité absolue dans le gouvernement de transition de l'après-guerre ;

- ratifie le traité instituant la Cour Pénale Internationale en reconnaissant sa compétence à poursuivre tous les criminels de guerre, même américains ;

- ratifie les traités internationaux sur le contrôle des armes et le réchauffement global ;

- abroge les lois d'exception qui permettent à la police américaine d'arrêter et de détenir toute personne sans en référer aux tribunaux.

Cette tentative de redéploiement n'a manifestement pas eu l'écho escompté, même aux Etats-Unis. A l'évidence, il est difficile de mobiliser des énergies pour un objectif à la fois vaste et apparemment lointain : les « horreurs de la paix », pour reprendre la belle expression de Jean-Marie Müller, sont une incontestable réalité, mais on les cerne moins facilement que les horreurs de la guerre. D'autre part, le public est saturé d'informations sur le

chaos irakien, sans parler des problèmes de l'Afghanistan et du Proche-Orient, et l'espoir grandit de voir George W. Bush et son clan néoconservateur enfin éjectés du pouvoir en novembre 2004. Une certaine attente est donc dans l'air, même si personne n'attend des miracles de John Kerry : « Anybody but Bush » est un slogan avec lequel la majorité de l'opinion publique mondiale peut être d'accord.

Pour notre part, une année après l'invasion de l'Irak, nous ne sentions plus un élan social capable de porter un boycott politique. Poursuivre notre campagne devenait un leurre, et nous l'avons par conséquent suspendue. Nous ne regrettons bien sûr nullement de l'avoir lancée et l'engagement demeure avec vous, si le cœur vous en dit. Nous continuons à vous inviter à acheter non guerrier, pour une justice globale.

Roger Gaillard, octobre 2004

#### **... suite p. 14**

**1995** Le CMLK s'associe avec PBI et le MIR pour co-organiser un programme de formation à la non-violence. «La paix et la non-violence comme mode de vie étaient les points de ralliement dont le CMLK était porteur.» (Muriel Lasserre)

**1996** La loi sur le service civil entre en vigueur et le CMLK développe des permanences régionales pour soutenir les futurs civilistes. «Une chose à bien avoir en tête est que ça doit être personnel ; il n'y a rien de plus personnel que la conscience !! Si ce que l'on dit n'est pas personnel, c'est que l'on n'est pas en train de parler de sa conscience.» (Yvan Bourquard)

**1997** Le CMLK s'associe avec l'ASRO (Association Romande des Magasins du Monde), la Déclaration de Berne (DB) et Swissaid pour créer le site 52. Il déménage de l'avenue de Béthusy à la rue de Genève 52. Michel Mégard, Béatrice Crabbé-Béguin, Roger Gaillard... «Finalement, avec le recul, cela correspond quand même à une «institutionnalisation» du cmlk qui devint plus «respectable» en s'associant avec ASRO, DB et Swissaid. L'institutionnalisation de l'objection de conscience sous le nom de *service civil* a modifié le statut du CMLK, dont les objectifs pouvaient soudainement s'inscrire dans la légalité (ne pas oublier qu'auparavant nous

étions considérés comme incitant les jeunes à commettre un délit !).» (Michel Mégard)

**1998** Le CMLK produit et réalise le film *Civilistes!* «*Qu'est-ce que ça vous fait, de rentrer à la caserne ? et Avez-vous déjà entendu parler du service civil ? Réponses navrées des soldats : Zut, je vais encore perdre mon temps ! et Le service civil ? Non, connais pas. Vous voulez dire : la protection civile ?!... C'est par ces images, témoignant d'un malaise et d'un profond manque d'information, que débute *Civilistes !*...» (Roger Gaillard)*

**1999** A Berne, organisation de la *Manifeste* : remise théâtrale au Conseil Fédéral et au Parlement du *Manifeste pour une paix durable par un service civil de solidarité*. «672 personnes au total ont signé le manifeste, dont 58 le matin même sur un stand de la Place du Marché, non loin du Palais fédéral. Le texte était également parrainé par une cinquantaine de personnalités, dont des conseillers d'Etat, des conseillers nationaux, des artistes, comédiens et musiciens. Des parrains et marraines dont les témoignages et les prises de position personnelles ont souvent étayé avec beaucoup de pertinence les thèses du manifeste.» (Roger Gaillard et d'autres...)

**2000** Exposition *Un poing c'est tout ?* Roger Gaillard, Béatrice Crabbé-Béguin, Jeanne Golay, Blaise Favre...

**2001** Création du site Internet [www.cmlk.ch](http://www.cmlk.ch), Etienne Schaufelberger, Olivier Lange, Roger Gaillard, Sandrine Bavaud

**2001** Campagne *Service viril ? service civil !* L'équipe de la permanence service civil de Fribourg, Laurent Kaeser, Sandrine Bavaud, Anouk Henry...

**2002** *Nous ne serons pas complices de la guerre* proclamation signée par près de 1'400 personnes dont une trentaine de politiciens et personnalités des milieux culturels - suivie d'un boycott des compagnies pétrolières américaines et britanniques contre la guerre en Irak. Roger Gaillard, Philippe Beck, Olivier Lange, Sandrine Bavaud, Jean Bischofsberger, Marc Monney. «Une guerre en Irak aurait pour première victime la population civile irakienne, qui a déjà immensément souffert et n'a rien à voir avec le terrorisme international. Nous refusons de nous rendre complices de tels crimes.» (Extrait de la proclamation anti-guerre). Cycle romand de conférences *Quelle place pour la non-violence aujourd'hui ?* Avec Jean-Denis Renaud, Fernand Cuhe, René Cruze, Michel Monod, Jean-François Dorsaz, Chantal Furrer Rey, Jean-Marie Muller, Philippe Beck.

**2003** Préparation de l'exposition «Ni hérisson, ni paillason» et d'un guide pédagogique d'accompagnement pour les 35 ans du CMLK, Roger Gaillard, Blaise Favre, Frédérique Rebetz, Jeanne Golay, Johanna Monney...

# Trajectoire d'un homme engagé dans la recherche de la Paix et la reconnaissance de la non-violence

*Une vie au service des autres, un engagement auprès des plus démunis et un soutien à l'objection de conscience. Michel Grenier a suivi avec constance la voie qu'il s'était choisie. Témoignage de son fils Samuel Grenier.*

Lorsqu'en automne 1968 mon père, Michel Grenier se décida à déménager, quittant la paroisse d'Ormont-Dessous (où nous avons passé notre enfance mon frère et moi, où nous laissons la tombe d'une fille et d'une sœur, Anne), c'était pour réduire son activité pastorale et accepter un engagement à mi-temps en tant que secrétaire romand du Mouvement International de la Réconciliation (MIR).

Pour moi-même, à 14 ans l'aîné des enfants, c'était quitter la campagne et les Préalpes vaudoises pour arriver dans la VILLE, Lausanne.

Si ma mémoire ne me trompe pas, j'aimerais ici partager, citer, quelques événements qui nous ont conduits à l'avenue de Béthusy 56, dans «la campagne Lebet» où se trouvait la maison qui allait nous accueillir dans ses étages supérieurs, alors que le grand bureau du rez-de-chaussée devenait le nouveau lieu de travail de Michel et portait rapidement le nom de «Centre Martin Luther King», bibliothèque et Centre de documentation non-violente.

J'ai toujours connu mon père comme une personne engagée, au tempérament de fonceur lorsqu'il estimait juste la cause pour laquelle il s'engageait. Il se décrivait volontiers comme pacifiste, rejetant le qualificatif d'antimilitariste. Il recherchait toujours le dialogue et le côté positif chez ceux qui ne pensaient pas comme lui.

Né en février 1915 à Lausanne dans une famille bourgeoise comptant banquiers et pasteurs, avec un grand-père municipal radical lausannois, professeur d'Université, conseiller d'Etat puis juge cantonal, un père trop tôt décédé: officier supérieur (colonel commandant du bt8 rg5 inf. mont), un oncle major et juge informateur à Lausanne, cadet d'une famille de quatre enfants, qu'est-ce qui a donc pu amener Michel Grenier à s'engager au service de Dieu, puis aussi au service de la Paix ?



Michel Grenier lors de l'Assemblée générale du CMLK du 30 mai 1996

## *Une ouverture à l'éthique chrétienne*

Déjà dans sa jeunesse, il avait été sensibilisé par le «Groupe d'Oxford» qui allait ensuite devenir le «Réarmement Moral», à Caux. Celui-ci invitait ses membres à observer un sommaire de l'éthique chrétienne, soit quatre critères absolus ; l'amour, l'abandon de soi, l'honnêteté et la pureté.

Etudiant, lors d'un stage en théologie à Berlin avec son ami Guy Subilla, il est sur la Reichkanzleiplatz le 30 janvier 1938 lors d'une manifestation monstre (200'000 à 300'000 personnes) qui célébrent l'anniversaire de la prise de pouvoir du chancelier Hitler. Il est fortement impressionné par le fanatisme qui s'en dégage. Quelques années plus tard, il fera son service militaire en Suisse, comme sanitaire non armé lors de la Mob; son engagement de chrétien lui paraissant incompatible avec un port d'arme, ne fût-il que défensif.

Entre 1948 et 1958, Michel a exercé son ministère dans une paroisse française des environs de Sochaux, période au cours de laquelle il s'est marié à Annette qui lui a donné trois enfants.

Notre première maison, la cure de Bus-surel, était toujours ouverte à des gens de passage, ouvriers algériens, réfugiés hongrois... Lors d'un conflit entre les syndicats d'ouvriers en grève et un peloton de CRS, il s'interpose et offre sa médiation aux deux parties qui se retirent sans en venir aux mains.

Durant les années qui allaient devenir «les événements d'Algérie», avec des collègues d'autres paroisses, il recueille chez lui des ouvriers algériens considérés comme des ennemis dans la région. Mal leur en a pris, pendant que ses collègues se faisaient emprisonner, Michel se fait expulser du territoire français et raccompagner manu militari à la frontière Suisse.

Maman le rejoindra quelques mois plus tard avec ses 3 enfants (de 4, 3 et 1 ans).

Entre 1958 et 1968, il exerce son ministère à Ormont-Dessous, période durant laquelle avec des amis du district d'Aigle, il organise un jumelage entre un village algérien (laissé à l'abandon par les cadres des entreprises françaises) et le district, pour permettre à des jeunes algériens de venir se former auprès de diverses entreprises (menuiserie, restaurants, maçonnerie, etc.). L'arrivée de ces «fellaghas» ne se fera pas sans mal, mais vaudra bientôt à papa le surnom bien vaudois de «ministre des affaires étrangères».

## *A la mémoire de M. Luther King*

Pour le jeune adolescent que j'étais en 1968, cette année marquée par les assassinats du Révérend Martin Luther King, puis de Bob Kennedy, fut celle de grands changements.

Papa organisait une grande bibliothèque,

éditait avec ses amis un petit journal et je les aidais lors de l'adressage manuel, puis du tri des journaux par N<sup>os</sup> postaux grâce à mon expérience (j'ai travaillé plusieurs fois au centre de tri postal de l'avenue d'Ouchy). Ce tri préalable permettait d'économiser des frais de port demandés par les PTT.

Je me rappelle avec plaisir tous les noms des personnes côtoyées lors de leur passage à notre table, lors de conférences organisées sur le thème de la non-violence. Je m'en voudrais de ne pas citer ici les noms de quelques-uns:

Jean-Marie Müller, Jean Goss et Hilda Goss-Mayr, le général Jacques de Bollardière, Jean van Lierde, André Trocmé, Jean Lasserre, ou encore Edmond Kaiser et j'en oublie certainement beaucoup.

Diverses associations ont encore leur nom gravé dans mon esprit, tels que la Communauté de l'Arche, l'Internationale des Résistants à la Guerre, le Service Civil International, la Fédération Romande des mouvements non-violents.

C'est aussi la période durant laquelle la table familiale s'enrichit de discussions sur l'objection de conscience, de préparations de défenses de candidats à l'objection, de récits de procès, de visites dans les prisons. On entend régulièrement parler de Gandhi, Lanza del Vasto, Dom Helder Camara ou encore M. Oppenheimer et Martin Niemoeller.

Son engagement en faveur de la reconnaissance d'un Service Civil en Suisse l'amène à organiser régulièrement des chantiers d'activités avec des civilistes étrangers, citoyens européens de l'ouest comme de l'Est (Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Yougoslavie), ressortissants africains ou sud-américains. On parle toutes les langues en réparant des chalets d'alpage, des chemins agricoles ou encore en remplaçant des agriculteurs malades. Ces jeunes venus de divers horizons apprennent à se connaître et se lient d'amitié, par-dessus les frontières linguistiques, politiques ou confessionnelles. Les efforts déployés permettent de montrer l'intérêt d'occuper les forces vives à préparer la paix, plutôt que d'envisager une défense armée.

Michel fait également divers voyages et représentations auprès de congrès, en

Tchécoslovaquie (derrière le rideau de fer, à l'époque), en Inde, à Moscou, et aussi en France (pays où il est à nouveau autorisé à se rendre après ses dix ans d'expulsion du territoire.)

Durant toutes ces années, papa continue d'exercer son ministère pastoral, en acceptant des remplacements dans diverses paroisses vaudoises, dans le désordre sauf omission : Moudon, Payerne, Ste-Croix, Oron, Savigny.

Son engagement en faveur des missions de paix le pousse à co-signer avec une trentaine de collègues prêtres et pasteurs une lettre au conseiller fédéral Rudolf Gnaegi, où ils dénoncent le montant destiné au budget militaire suisse, alors que tant de peuples souffrent des méfaits des conflits armés. Ce paraphe lui vaudra comme à d'autres des remontrances sévères des responsables de l'Eglise vaudoise. Déçu et chagriné, il verra alors s'éloigner de lui la possibilité de postuler dans une nouvelle paroisse ( Morges ? Yvonand ?).

Après de riches années consacrées à développer le MIR avec ses amis romands, sonne l'âge de la retraite. Michel n'en demeure pas moins actif dans divers milieux pacifistes et mouvements antimilitaristes.

Il laisse le poste de responsable du Centre Martin Luther King à des forces plus jeunes. La famille quitte l'avenue de Béthusy pour le chemin du Levant et dès 1974 s'installe à la route de Genève 52, au-dessus d'une ancienne usine de tricot (La Maille) qui va fermer quelques années plus tard. Cependant, il continue d'agir envers les moins favorisés, travaille comme chauffeur de taxi de nuit pour partager un peu leur condition.

Par un hasard tel que la vie nous en offre, le nouveau CMLK est actuellement installé à la rue de Genève, dans les locaux mêmes où Michel a habité quelques années.

Les enfants quittant le domicile parental, Michel et Annette vont passer les dernières années de leur vie à l'avenue de Montagibert où maman décède en 1987. Papa recueille dans l'appartement plusieurs étudiants étrangers à la recherche de logement, ensuite des requérants d'asile ou des réfugiés. Il fait encore la grève de la faim peu avant Noël, une année où un

requérant d'asile meurt dans un abri PC de Lausanne, pour sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics aux conditions offertes à ces familles démunies.

En février 1997, il se rend à Belgrade pour y rencontrer divers représentants des communautés religieuses yougoslaves, en mission de bons offices, espérant encore pouvoir éviter un conflit armé imminent.

Le cœur usé, il s'éteint sereinement la veille de Pâques, à la fin mars.

Permettez-moi de rappeler ici quelques lignes écrites par Georges Cuendet (bulletin romand de la réconciliation No 62 de juin 1997), après le décès de papa :

«Michel avait réellement vocation d'apôtre de la non-violence: il a tout fait pour la promouvoir. Quand il tenait une idée pour bonne, il la poursuivait jusqu'à sa réalisation. Son insistance allait parfois jusqu'à irriter ses partenaires; comment dire mieux: il était une main de fer dans un gant de velours. Mais ajoutons que cette main était toujours fraternelle. Par ailleurs, il multipliait les contacts avec ceux dont les convictions n'étaient pas les siennes. Sans avoir soulevé les foules, Michel en a entraîné plusieurs à s'engager dans la voie du refus de la guerre et de l'amour, dans l'esprit d'un Evangile vécu et appliqué.»

*Samuel Grenier, décembre 2003*

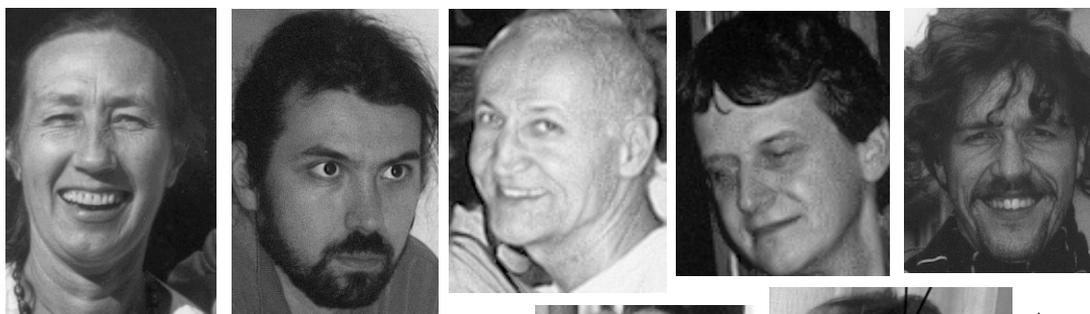
### A suivre...

Dans le numéro de juin est paru le «Cahier no 1 - spécial 35 ans du CMLK» portant sur le Centre dans les années 70, du côté de l'édition, une documentation unique en Suisse, PBI : une collaboration réussie, Tour de Romandie à vélo, le CMLK et l'Autre, la médiation de voisinage, Causes Communes Vaud en Croatie, le cake de Madame Rinsoz.

Vous avez conservé des photos, vous souhaitez réagir à un article ou partager un témoignage, n'hésitez pas à nous les transmettre !

## Début d'un album de photos

*Quelques photos retrouvées ici et là, quelques noms, quelques visages de secrétaires et membre actifs du CMLK.*



Béatrice Crabbé-Béguin  
Johnny Walther  
Jean-Denis Renaud  
Pierre Zwahlen  
Yvan Bourquard



Jean-Philippe Jeannerat  
Philippe Beck  
Madeleine Rinsoz  
Olivier Lange



Muriel Lasserre  
Sandrine Bavaud  
Michel Monod  
Anouk Henry  
Jean Grin



Gilles Falquet  
Jean-Luc Portmann  
Jeanne Golay  
Roger Gaillard  
Christian Bühler



Violetta Fasanari Bourquin  
Olivier Rumpf  
Michel Mégard  
Marc Monney

**Anciens et anciennes secrétaires du CMLK, par ordre chronologique :** Michel Grenier, Claire-Annette Aerny, Michel Froidevaux, Alain Lenoir, Jean-Claude Hennet, Pascal Tharin, Michel Mégard, Roland Wiget, Jean-Frédéric Rosselet, Jean-Philippe Jeannerat, Raymond de Morawitz, Alain-Yan Mohr, Philippe Beck, Jean-Marc Trottet, Florence Godoy, Jean-Daniel Forestier, Anne-Claude Liardet, Patricia Meystre, Urs Geiser, Loyse-Claire Rochat, Jean-Luc Portmann, My-Phuoc Durous, Christine Butet, Pascal Holenweg, Daniel Studer, Stéphanie Perrin, Christian Bühler, Antonia Leresche, Johnny Walther, Béatrice Crabbé-Béguin, Yvan Bourquard, Jean Grin, Roger Gaillard, Sandrine Bavaud, Anouk Henry.

## Plaisir de lire

### ▼ Le tigre et l'araignée

Les deux visages de la violence, Olivier Clerc, préfaces de Charles Rojzman et Pierre Pradervand, Ed. Jouvence, 2004, 222 p. (Cote 301.633 CLE)



L'auteur utilise l'approche symbolique pour proposer une nouvelle lecture de la violence. Il distingue deux polarités : la violence de type *yang* est plutôt explosive, rapide, cassante, directe ; celle de type *yin* est comparativement plutôt implusive, lente ou progressive, gluante, indirecte. D'où le choix des symboles *tigre* et *araignée*. Ce modèle est très enrichissant et mène à toutes sortes de questions. En particulier il met l'accent sur des types de violence peu médiatiques.

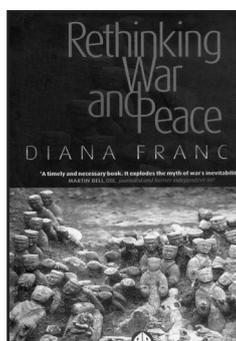
Par exemple il relève que les violences de type *araignée* sont le plus souvent traitées par les médias avec des moyens du même type : «sous-entendus, insinuations, peurs indistinctes, images évocatrices, symboliques, qui stimulent les zones obscures de la psyché. En réalité, c'est exactement l'inverse qu'il faudrait faire : apporter le maximum de faits probants, jeter le plus de lumière possible sur les zones d'ombre, dissiper les doutes, s'en tenir à ce qui est objectif et concret».

La méthode est appliquée à des domaines variés : l'école où la violence de l'araignée peut être particulièrement présente, la grève qui provoque souvent un grand nombre de victimes innocentes, les neuroleptiques utilisés en psychiatrie, la spéculation boursière, les actes de délinquance dans les banlieues, le terrorisme, l'enfermement (punitions, prison, asile, lois).

Le chapitre sur les pièges de l'approche bipolaire de la violence est précieux.

### ▼ Rethinking War and Peace

Diana Francis, Pluto Press, 2004, 177 p. (Cote 170 FRA)



Cette grande militante, formatrice et ancienne présidente du Mouvement international de la réconciliation (IFOR), nous offre avec ce livre un argumentaire éthique rigoureux et un panorama d'une grande diversité sur la non-violence dans le monde aujourd'hui.

Michel Mégard

### Nous avons reçu

▼ *La vie n'est pas une marchandise : Les dérives des droits de propriété intellectuelle*, Vandana Shiva, Ed. d'En-Bas, 2004, 159 p. (Cote 330 SHI)

▼ « *Moi, raciste ! ?* » : Nouvelle édition avec des activités pour aborder seul-e ou en groupe la question du racisme et des discriminations, Fondation Education et Développement (FED) ; Genève : MUZA - Consultation en éducation, 2004, 34 p. (Cote 370.114 MOI)

▼ *La petite fille à la Kalachnikov : Ma vie d'enfant soldat*, China Keitetsi ; trad. Danièle Fayer-Stern, Ed. GRIP ; Ed. Complexe, 2004, 265 p. (Cote 920 KEI KEI)

▼ *La rédaction*, Antonio Skármeta ; ill. Alfonso Ruano ; trad. de l'espagnol (Chili) Marianne Millon, Syros / VUEF, 2003, [33 p.] (Cote 808.068 SKA)

▼ *Gagner la guerre ou réussir la paix ?*, Michel Rougé et Jean-Pierre Guérend ; préf. Mgr Marc Stenger, Ed. Parole et Silence, 2004, 119 p. (Cote 261.873 ROU)

▼ *Martin Luther King Jr. : un homme et son rêve*, Marie Agnès Combesque, Ed. du Félin, [2004], 364 p. (Cote 920 KIN COM)

▼ *Paroles de Sagesse et de Paix*, Sa Sainteté le XIVe Dalaï-Lama ; recueillies par Margaret Gee, Ed. Dangles, 2003, 71 p. (Cote 180 DAL)

▼ *Conflits dans la famille : Faites la médiation, pas la guerre ! : Manuel pour sortir des querelles*, Béatrice Trélaün, Ed. Chronique Sociale, 2003, 156 p. (Cote 370 TRE)

### Revues

▼ *"Je fais un rêve..." : 21 fictions pour le XXIe siècle*, Alternatives non violentes, 2004, 57 p. (Cote 843 JEF)

### Autres acquisitions

▼ « *Hérisson, paillason et compagnie* » : Set d'illustrations et guide pédagogique, Centre Martin Luther King, [2004], 18 fiches plastifiées et livret de 39 p. (Cote 370.114 HER)

▼ *Service civil : Programmes prioritaires – Informations pour l'établissement d'affectation – Informations pour le civiliste*, Zentralstelle Zivildienst, 2004, 7+43+55 p. (Cote BR 1943 b,c,d)

▼ *Propositions pour l'avenir de l'école*, Commission française pour la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010), [2004], 8+21 p. (Cote BR 1954)

▼ *Actions de formation et de solidarité pour Kanaky*, Préf. Hervé Ott, Le Cun du Larzac, [2001?], 45 p. (Cote BR 1955)

▼ *Médiation : essai*, Jean-François Six et Véronique Mussaud ; préf. de Raymond Barre et Michel Rocard, Ed. du Seuil, 2002, 341 p. (Cote 301.6 SIX)

▼ *"PACE" : exposition 14 novembre au 14 décembre 2003*, Henri Landier, Atelier d'Art Lepic, 2003, [N.p.] (Cote 750 LAN)

▼ *La Fondation suisse pour la paix (SFS/FSF/SPS) se présente*, FSP, [1989?], 18 p. (Cote BR 1952)

▼ *Intervenants civils et souffrance psychique*, Philippe Lemarchand et Christian Robineau, IRNC, 2001, 14 p. (Cote BR 1956)

### Vidéo

▼ *A Force More Powerful : Part 1 : L'Inde [1930] et Nashville [1960], Part 2 : La Pologne [1980] et l'Afrique du Sud [vers 1985], Part 3 : Le Danemark [1940-1945] et le Chili [1983]*, producteur Steve York ; conseiller Peter Ackerman ; prod. exec. Jack DuVall, [York Zimmerman Inc.], [200-], 3x52 minutes, PAL, version française (Cote K.V.059,060,061)

### Dons

▼ *La guerre, enfants admis*, coord. Marc Schmitz, Ed. GRIP ; Ed. Complexe, 2001, 184 p. (Cote 364.15 GUE)

▼ *Coopération internationale : Droits humains et promotion de la paix*, Centre d'information, de conseil et de formation (cinfo), cinfo, 2003, 28 p. (Cote BR 1953)

# Liste d'honneur 2004 des prisonniers et prisonnières pour la paix



*Vous avez envie d'écrire à un prisonnier pour la paix, de soutenir l'action de l'IRG... Vous trouverez des noms et des adresses sur la liste d'Honneur des Prisonniers pour la Paix diffusée à cet effet. Merci de considérer les conseils proposés. Merci pour votre geste.*

## Comment

### fonctionne la liste

Tout d'abord se trouve en gras le nom du prisonnier puis les dates de condamnation ; ensuite le lieu d'emprisonnement si connu et enfin la raison de détention.

Les informations sur les pays des prisonniers/ères sont en italique.

## Arménie

*Bien que l'Arménie ait adopté une loi sur l'objection de conscience cette année, elle continue d'emprisonner les réfractaires à l'armée. 13 objecteurs étaient incarcérés au moment où Terres Civiles était mis sous presse.*

- **Ashot Torosyan** (08/12/03–08/06/05), Hôpital central d'Erevan
- **Vardan Sahakyan** (05/03/04–05/09/05)
- **Melsik Sargyan** (15/04/04–15/10/05)
- **Mikael Mkrtchyan** (05/05/04–05/05/06)
- **Rusian Avetisyan** (26/05/04–26/05/06, Institution pénale Kosh
- **Aram Manukyan** (16/08/04–16/08/06)
- **Samvel Voskanyan** (26/08/04–26/08/06)
- **Karen Akopyan** (07/10/04–07/10/06)
- **Arsen Sargsyan** (08/10/04–08/10/06)
- **Mher Mirpakhatyan** (13/10/04–13/10/06)
- **Ovanes Bayatyan** (14/10/04–14/10/06)
- **Artur Manukyan** (arrêté le 06/09/04)
- **Grisha Kazaryan** (arrêté le 17/09/04), Institution pénale Nubarashen

En plus, deux témoins de Jéhovah ne sont pas actuellement en prison, mais ont signé une assignation à leur domicile d'Erevan. Ce sont :

- **Asatur Badalyan** (condamné à 18 mois de prison)
- **Nshan Shagiyan** (en attente de jugement)

## Bélarus

- **Yuri I Bendazhevsky** - (01/06/01–01/06/09), Prison Minsk, ul Kavarijskaya 36, PO Box 36 K, Minsk.

Chercheur, qui a donné l'alarme sur Tchernobyl, frauduleusement déclaré coupable de corruption.

## Corée du Sud

*Après les décisions de la Cour suprême et de la Cour constitutionnelle contre le droit à l'objection de conscience, en juillet et août 2004, des centaines de cas qui avaient été ajournés passent en procès maintenant. Alors qu'il y avait 436 objecteurs en prison au 30 juin 2004, ce nombre passerait à 1 000 à la fin de l'année.*

Une liste des objecteurs emprisonnés est disponible sur le site de l'IRG : <http://wri-irg.org/pubs/pfp04-koreans-en.htm>

## Erythrée

- **Paulos Eyassu**
- **Negede Teklemarian**
- **Isaac Mogos**, Sawa Prison, Erythrée

Témoins de Jéhovah, emprisonnés depuis le 24 septembre 1994 pour leur refus d'accomplir le service militaire. Aucun des trois n'a été jugé pour son "crime". La peine maximale pour objection est de trois ans.

## États-Unis

- **Greg Boertje-Obed**, n° 08052-016 (3 mois - sortie le 21/12/05), FPC Duluth, POB 1000, Duluth, MN 55814 (USA)

*Violations répétées de propriété du quartier général de la StratCom, à Offutt AFB, Nebraska en mars 2004.*

- **Jackie Hudson**, n° 08808-039 (30 mois - sortie le 06/03/05), Federal Prison Camp, Victorville, POB 5100, Adelanto, CA 92301 (USA)
- **Carol Gilbert**, n° 10856-039 (33 mois - sortie le 23/05/05), Alderson FPC, Box

A, Alderson, WV 24910 (USA)

- **Ardeth Platte**, n° 10857-039 (41 mois - sortie le 22/12/05), FPC Danbury, Pembroke Station Rt. 37, Danbury, CT 06811-0379

Militantes du groupe de désarmement Plowshare "Terre et Espace Sacrés" condamnées pour sabotage à coups de marteau d'un silo de missile nucléaire dans le Colorado, le 6 octobre 2002.

- **Helen Woodson**, n° 03231-045, Bates County Jail, POB 60, Butler, MO 64730 (USA)

Manifeste contre la guerre le 11 mars 2004 à la Cour fédérale de Kansas City (Missouri), en violation de sa libération conditionnelle obtenue deux jours avant. Elle plaide coupable pour cette violation et quatre autres chefs d'inculpation le 5 novembre 2004.

- **Pvt. Camilo Mejia** (12 mois - sortie en mars 2005), Building 1490, Randolph Rd., Fort Still, OK 73503 (USA)

Membre de la garde nationale, a déserté après une période en Irak, et s'est déclaré objecteur de conscience le 15 mars 2004. Il a été condamné à un an de prison le 21 mai.

- **Abdullah William Webster** (14 mois), POB 339536, Fort Lewis, WA 98433-9536 (USA)

Invoquant des motifs religieux (musulman), il refusa de participer à la guerre d'Irak et fut condamné le 3 juin 2004.

*Camilo et Abdullah sont deux des nombreux soldats américains qui refusent de participer à la guerre d'Irak. La plupart se sont enfuis au Canada, ou ne rentrent pas aux États-Unis après une permission. Il est actuellement très difficile de connaître le nombre de ces déserteurs. L'IRG est volontiers demandeuse de toute information sur ce point.*

## Finlande

- **Juha Lehtonen** (31/05/04 - 17/12/04)
- **Pyry Rechard** (20/10/04 - 07/05/05)
- **Hannes Vartiainen** (21/06/04 - 05/01/05), Helsingin työsiirtola, PL 36, 01531 Vantaa
- **Joni Airaksinen** (28/06/04 - ), Laukaan vankila, PL 55, 41341 Laukaa
- **Pasi Sivula** (13/09/04 - 28/03/05), Naarajärven vankila, Linnatie 25, 76850 Naarajärvi

## Grande Bretagne

- **Ray Davis**, 05/11/04 – 02/12/04, HMP Cardiff, Knox Road, Cardiff

Refu de payer des amendes suite à des actions de désarmement au port de sous-marins nucléaires britanniques à Plymouth, ainsi qu'à l'usine d'armes nucléaires à Aldermaston.

## Israël

• **Mordechaï Vanunu** - Un habitué de cette liste d'honneur des prisonniers pour la paix depuis dix-huit ans, a été libéré le 21 avril 2004 et n'est pas autorisé à quitter Israël. Surprise, après le décès de Yasser Arafat, il vient à nouveau d'être arrêté... Après la relaxe des "Cinq", il n'y a plus désormais d'objecteurs de conscience en prison pour de longues périodes. Néanmoins, de nombreux refuzniks sont incarcérés à répétition, pour être au courant, cliquez sur : <http://wri-irg.org/cgi/news.cgi>

## Porto Rico

- **José Vélez Acosta**, n° 23883-069 (33 mois - sortie le 27/01/06), USP, POB 1033, Coleman, Florida 33521-1033 (USA)
- **José Pérez Gonzalez**, n° 21519-069 (5 ans - sortie le 05/09/08), Atlanta USP, 601 McDonough Blvd SE, POB 150160, Atlanta, GA 30315 (USA)
- **Nestor de Jesus Guishard**, n° 21716-069 (14 mois - sortie le 09/12/04)
- **José Montanez Sanes**, n° 26317-069 (18 mois - sortie le 15/05/05)
- **Andres Santiago**, n° 19829-069 (sortie le 10/12/04), MDC Guaynabo, PO Box 2147, San Juan, PR 00922-2147 (Porto Rico)

Conspiration, dommages à propriété fédérale et/ou violation de la liberté surveillée, obstruction aux exercices de tirs le 1er mai 2003 à Vieques ... tels sont les chefs d'inculpation des pacifistes de Porto Rico.

Envoyer messages et soutiens financiers pour les détenus et leurs familles à : Comité de soutien aux incarcérés du 1er mai, POB 191792, San Juan, PR 009196-1792 (Porto Rico)

## Turkménistan

- **Mansur Masharipov** (18 mois)
- **Vepa Tuvakov** (18 mois), Turkmenistant, Lebapsky Veloyat, 746222 G. Seydu, Uchr. LVK/12, Zaklyuchennomu [ajouter ici le nom du prisonnier]

Témoins de Jéhovah arrêtés en mai 2004, et condamnés les 28 mai et 3 juin 2004 à dix-huit mois de prison pour insoumission totale.

## Conseils pour l'envoi de vos cartes et lettres

- \* Toujours mettre la carte dans une enveloppe;
- \* Mentionner nom et adresse d'expédition sur l'enveloppe;
- \* Etre créatif : inclure des photos, des dessins;
- \* Ne rien écrire qui puisse être préjudiciable au prisonnier;
- \* Indiquer aux prisonniers les actions que vous faites pour arrêter et prévenir la guerre;
- \* Penser à ce que vous souhaiteriez recevoir si vous étiez en prison;
- \* Ne jamais commencer : "Vous êtes si brave, je ne pourrais jamais faire ce que vous avez fait";
- \* Ne pas s'attendre à avoir une réponse;
- \* Se rappeler que l'année prochaine peut venir votre tour...

## Actions

- Prenez au moins une heure et écrivez au moins quatre cartes aux prisonniers.
- Organisez un groupe de paix, une classe ou une réunion pour une séance d'écriture collective de cartes.
- Faites un stand en centre ville, jouez une pièce de théâtre de rue, ou faites quelque chose d'autre pour attirer l'attention et l'intérêt. Le CMLK peut vous mettre à disposition du matériel, lancer un appel pour une date précise.

## Pour soutenir l'IRG (WRI)

Depuis 47 ans, l'Internationale des Résistant-e-s à la Guerre a publié les noms et histoires des prisonniers et prisonnières pour raison de conscience. Aidons à maintenir cette tradition :

- Effectuer un don spécial "Prisonniers pour la Paix" à l'IRG afin de poursuivre des recherches pour l'an prochain.
- S'abonner ou offrir la revue pacifiste/antimilitariste (Peace News ou autre) à un prisonnier de cette liste ou à une personne de votre entourage.
- Participer au fond permettant l'envoi de Peace News aux organisations de paix n'en ayant pas les moyens.

Pour plus d'information, s'adresser directement auprès du WRI-IRG, 5 Caledonian Rd, London N1 9DX, Grande Bretagne. Tel : +44 20 7278 4040; fax : 7278 0444; [office@wri-irg.org](mailto:office@wri-irg.org); [www.wri-irg.org](http://www.wri-irg.org).

## Formation - Exposition - Théâtre

### ▼ Théâtre de l'opprimé

Stage d'introduction les 15, 16, 29 et 30 janvier 2005 à Lausanne

Le théâtre de l'opprimé est un ensemble de techniques développées par Augusto Boal en Amérique Latine, puis en Europe et dans le reste du monde. Il se fonde sur deux convictions essentielles : le théâtre est un outil de transformation personnelle et sociale - il révèle nos représentations et permet de changer le monde ; chaque être humain est capable de s'approprier le langage théâtral - être acteur sur scène pour être acteur de sa propre vie.

L'objectif de ce stage est d'explorer et d'expérimenter les principales techniques du théâtre de l'opprimé : les jeux et exercices ludiques pour développer les perceptions sensorielles, le mouvement, la communication, la créativité ; le théâtre image pour visualiser des situations, les transformer, les dynamiser, de manière non verbale ; l'arc-en-ciel du désir pour clarifier les situations ; le théâtre forum pour mettre en scène un conflit, un dilemme, où un personnage ne parvient pas à obtenir un droit légitime et où les spectateurs sont sollicités pour proposer et essayer des alternatives - la scène devient alors un laboratoire du changement.

Pour toute personne intéressée par la démarche (même sans expérience théâtrale). Prix entre Fr. 400.- et Fr. 480.- (peut être négocié sans gêne).

Animation : Fernand Veuthey

Renseignements et inscriptions : Bazart Théâtre, 078/718.63.44

### ▼ Le parcours de la paix : un rallye interactif

Depuis peu, le Village de la Paix met à disposition des jeunes et adultes une offre thématique permanente en plein air. Le parcours de la paix permet de débattre sur les thèmes : gestion des conflits, violence, perception de soi, paix et communication.

Au poste « Paix » par exemple, il s'agit de choisir des objets qui peuvent représenter un symbole de paix. Au poste « IN, HIP, COOL, OUT », des mécanismes d'exclusion sont abordés par le biais de jeux de rôles. Munis d'une valise avec du matériel bien expliqué, 8 autres postes sont à découvrir en passant tout un après-midi sur le thème.

Le Village propose également des formations pour les 13-16 ans et un module pour les 9-12 ans. Prix : Fr. 500.- pour

10 participant-e-s. Fr. 30.- pour chaque participant-e supplémentaire. Une réduction peut être accordée sur demande.

L'offre est aussi disponible en allemand.

Information :

Village de la Paix – Friedensdorf  
Ch. De Bouleyres 3, 1636 Broc  
026/921.96.42 – www.friedensdorf.ch

### ▼ Journée de sensibilisation à la médiation de quartier

22 janvier ou 16 avril 2005 à Genève

Quand il y a conflit de voisinage, comment favoriser une solution où chacun est satisfait ? Comment ne pas abandonner, esquiver ni s'en remettre à un jugement extérieur ?

Une journée pour aborder le fonctionnement associatif de la médiation de quartier, s'interroger sur l'écoute et le non-jugement, savoir quand proposer une médiation.

Prix : Fr. 50.- à Fr. 100.- selon les possibilités. Paiement sur place.

Suite possible avec une formation de base à la médiation (40 heures).

Renseignements et inscriptions : Association genevoise pour la médiation de quartier, 079/466.02.75 ou formation-ge@mediation-de-voisinage.ch.

Merci de mentionner vos nom et prénom, adresse, no de tél. et date choisie.



## Appel des femmes du monde entier aux cent Imams et Rabbins

« Nous, femmes du monde entier, qui portons et accompagnons la vie, quelles que soient nos religions, races ou cultures, vous demandons de désavouer publiquement toute violence commise au nom de Dieu ou d'un principe religieux.

Nous vous demandons de déclarer définitivement hors la loi toute forme de violence : hors la loi de Dieu et hors la loi des Hommes. »

Prénom, nom, lieu d'habitation, pays, date, signature : .....

.....

.....

Cet appel sera remis lors du «Premier Congrès Mondial des Imams et Rabbins pour la paix » organisé par la *Fondation Hommes de Parole* qui se réunit au Maroc du 3 au 6 janvier 2005, sous le Haut Patronage de SA Majesté Mohammed VI.

L'appel signé est à retourner à *Alliance de Femmes pour la Paix*, 45 route de Frontenex 1207 Genève.

Pour plus d'information [www.alliancedefemmes.org](http://www.alliancedefemmes.org) ou 022/735.83.74.